

# PluriCité

Le bimestre de Carrefour des Cultures

Numéro 20

## **Racisme pathologie chronique de nos démocraties**



Analyses et réflexions pour  
approcher le racisme dans ses  
différentes facettes



# Sommaire



EDITO : LE RACISME	1
BELGE ET ÉTRANGER, QUELLES DÉMARICATIONS ?	2
LE RACISME : QUESTION ET DEFINITION	7
POLITIQUE ET CORPS INTERMÉDIAIRES : QUELS RÔLES ?	13
GÉOPOLITIQUE ET CONFLITS INTERNATIONAUX, QUELS IMPACTS SUR LES VISIONS ET PRATIQUES RACISTES ?	19
COIN LIBRAIRIE	27
LAÏCITÉ, CONCEPTS ET PRATIQUES VERS QUELLE REDÉFINITION	30
AU NOM DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION	36
ÉCOLE, ÉDUCATION, SOCIALISATION ET CITOYENNETÉ	42

# Edito

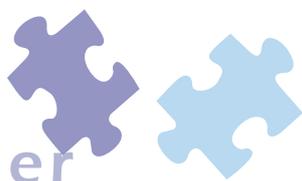


**Le racisme** est un problème fréquemment traité, mais souvent assez superficiellement. Or, le discernement est particulièrement important, dans ce domaine où se mélangent les motifs économiques, sociaux, historiques, etc., et, dans le même sens, les différentes formes d'attitude qualifiables de racistes (racisme social, intellectuel, lié aux divergences d'idéologies, âgisme, etc.) Le risque existe de catégoriser comme racistes des conceptions qui ne le sont pas forcément, comme de ne pas voir la nature raciste de certaines visions. Ce dernier point est spécialement important aujourd'hui, où le phénomène est beaucoup moins toléré que dans le passé, de sorte qu'il a tendance à se dissimuler, à se déguiser.

Ainsi, la tentative de contribuer au dévoilement des attitudes ou idées concernées ici est un des objectifs de cette édition de PluriCité – mais pas le seul : nos efforts se sont aussi concentrés sur la recherche et la réflexion autour des causes, sur l'exploration autour de pistes de dépassement des attitudes problématiques concernées, sur la mise en valeur de démarches dont l'efficacité a été avérée, etc.

De plus, le racisme est malheureusement plus que jamais d'actualité, aujourd'hui. Où la récente augmentation du nombre de réfugiés comme la crise économique intensifient de nombreux replis, inquiétudes et fantasmes. La thématique a été abordée dans une série des domaines et enjeux de société : école, liberté d'expression, laïcité, rapports nord-sud, etc.

Nous restons également fidèles à notre volonté de donner la parole aux personnes-ressources reconnues comme aux citoyens de tous horizons.



# BELGE ET ÉTRANGER, QUELLES DÉMARCATIIONS ?

Allochtones, autochtones, nationaux, étrangers, ces distinctions continuent à s'entrechoquer et suscitent des polémiques, provoquent des incompréhensions, soulignent des hiérarchies, et perturbent la citoyenneté. Quelquefois, elles peuvent constituer un point de départ vers la méconnaissance ou le rejet de l'autre. Nous avons tendu le micro... Nous avons tendu le micro pour une expression libre et spontanée sur les définitions et l'étendue de l'identité belge et de la conception de l'étranger.

## Être belge

Je n'ai jamais eu de sentiment d'appartenance à une nation, à une patrie, à un peuple. Cela cadre assez bien avec la vision internationaliste que j'ai de par mon métier. Je me sens plus citoyen du monde que belge, voire européen ; encore que ce que l'Europe représente est sans doute plus intéressant. Le monde s'est globalisé autour de nous ; aujourd'hui, dire qu'on appartient à un pays c'est sans doute fort réducteur par rapport à la vision qu'on peut avoir de cette globalisation de l'économie, mais aussi de la communication.

*Guy Fays*

« Ce que j'aime bien avec la Belgique, c'est qu'on n'est pas vraiment belge ; c'est tellement complexe, on vient de partout et de nulle part. Déjà, le pays est divisé en deux, avec un côté où on s'en fiche, où on est juste content d'aimer les frites et de boire des bières. C'est ça, être belge, c'est être fier de ce qu'on a et en plus, sans vouloir se promouvoir.

*Quentin*

Ça n'existe pas en tant que tel, c'est une création historique d'un pays. Pour moi, il faut se définir en tant que citoyen du monde. Parce que c'est au monde qu'on appartient, et qu'on a envie de pouvoir se déplacer librement.

*Gaspard*

Il y a beaucoup de moyens d'acquérir la nationalité belge. En ce qui me concerne, ça veut dire que je suis née en Belgique de parents belges. Je me sens donc belge dans le sens où je sais que c'est via la Belgique que je dois agir, avoir un certain type d'action si je veux influencer le monde dans lequel je vis.

*Catherine*

C'est plutôt un sentiment, en fait. C'est lorsque j'ai voyagé à l'étranger que je me suis rendu compte que j'étais belge. J'ai remarqué que j'avais des choses en commun avec les voyageurs belges que je rencontrais. Ce que je n'avais pas forcément avec, par exemple, des Français ou des Hollandais, ou encore des Allemands... Maintenant, ce quelque chose en commun, je ne saurais pas le définir.

*Frédéric Bossu*

C'est être reconnu par l'Etat comme un citoyen à part entière, avec des droits et des devoirs. Mais être belge, c'est surtout être attachée à la Belgique de par son origine, sa trajectoire, ou sa venue sur le territoire.

*Sophie*

Si quelqu'un se définit comme Belge, il est Belge, c'est tout. Ça ne dépend pas du sang, ni du nombre d'années, ni de la façon dont les gens nous voient ; cela dépend de la manière dont on se ressent soi-même.

*Iris Knupel*

Être belge, pour le moment, c'est un critère d'accès au territoire et donc d'exclusion. C'est une pure décision administrative, et donc une construction sociale. Il n'y a pas un « être belge » qui serait transcendant à tous les belges. Donc, d'après moi, c'est qu'une coquille vide, qui ne renvoie qu'à très peu de choses sur le plan historique et qui a pour seule finalité, en terme de frontière (toute relative au regard de qui veut la passer), de sélectionner qui peut accéder au territoire.

*Vincent Cornil*

Ma réponse sera influencée par ma propre histoire. Mes parents étaient des réfugiés politiques d'origine polonaise, arrivés en Belgique après la deuxième guerre mondiale; ils n'ont obtenu la nationalité belge qu'une dizaine d'années après leur venue dans le pays. À l'époque, j'avais moi aussi le statut de réfugié politique d'origine Polonaise. À 16 ans, j'ai opté pour la nationalité belge ; c'était comme ça, il fallait opter. Être belge, pour moi, c'est donc une deuxième identité. Ma première, c'est d'être réfugiée politique, bien que je ne le sois pas moi-même ; et ça a sans doute marqué la suite de ma trajectoire, le fait que je me sois inscrit dans une solidarité avec les migrants et réfugiés politiques. Donc, la nationalité belge c'est une acquisition, ce n'est pas une évidence. La Belgique a été un pays d'accueil pour mes parents, moi je suis née ici. J'ai donc au moins une double identité. Cette nationalité comprend donc à la fois les Belges de souche et les gens qui ont acquis la nationalité belge.

*Christine Kulakowski*

C'est aimer son pays, ses traditions, son multiculturalisme, son plurilinguisme. C'est également accepter que ce soit un pays compliqué, accepter ses défauts, et pouvoir revendiquer ainsi qu'être fière de cette identité lorsqu'on est à l'étranger. D'ailleurs je ne me suis jamais sentie autant belge que lorsque je vivais à l'étranger.

*Olivia*

C'est comprendre le melting pot dans lequel nous vivons ; supporter la pluie ; se sentir proche de la France ; regretter de ne pas être une république. Être fier de notre mélange historique et des différentes influences qui ont traversé notre territoire actuel, et ont marqué différentes réalités, notamment notre architecture ; aimé avoir été enfant à la Mer du nord, etc.

*Alice Botquin*

Être belge, juridiquement, c'est être citoyen de la Belgique, c'est une question de nationalité, de territoire. Ça, c'est la réponse formelle. Mais derrière cette réponse formelle se cache une complexité. Complexité présente dès la formation de la Belgique. Avant que ce pays n'existe comme entité et territoire, il y a eu là des Romains, des Celtes, des Français, des Espagnols, des Suédois, etc. Qu'est-ce que la Belgique, alors ? Qu'est-ce qu'être belge ? Une définition juridique a donc été trouvée. Sont devenus belges ceux qui habitent la circonscription territoriale de 1831 de la Belgique. Donc, avec une question simple au premier abord, on soulève en réalité une forte complexité, à laquelle on a trouvé une réponse territoriale.

*Ahmed Ahkim*

C'est une question de nationalité, une question juridique. Personnellement, je me considère plus anderlechtois, européen, voire surtout francophone et citoyen du monde. Sur le plan juridique, je suis belge, citoyen d'un pays. Mais sur le plan de l'appartenance, ma vraie patrie, c'est une question de langue, c'est la langue française. Même si je me sens bien dans beaucoup de pays, mon rapport au monde passe par la langue française, sa culture, son histoire, ses livres.

*Jean Cornil*

Lors des demandes de naturalisation, on mesure ta belgitude ; est-ce que tu parles bien la langue, combien de fois par semaine tu manges des frites, est-ce que tu manges avec les doigts, etc. Or pour moi un Belge, c'est une personne qui désire poser ses bagages en Belgique. C'est tout. Car s'il veut poser ses bagages ici c'est qu'il va contribuer à cette société par son travail, son apport culturel, ses connaissances, sa réflexion etc.

*Youssef*

Avoir la nationalité belge. Voilà pour la réponse légale. Il y a bien évidemment également une dimension sociétale dans cette double question et elle renvoie plutôt au débat sur l'intégration.

*Mehmet Saygin*

C'est être enraciné quelque part. Ce n'est pas simplement une question de lieu de naissance mais plutôt une notion culturelle qui est validée légalement par une naturalisation, une carte d'identité. C'est lié à un lieu, une proximité et une distance. Soit être né, soit avoir vécu.

*Marcel Rémon*

Au niveau humain, c'est toute personne, femme, homme, enfant, qui habite ou pas le territoire de la Belgique, qui appartient à une des communautés linguistique ou culturelle (francophone, néerlandophone ou germanophone, française et flamande), et qui peut aussi venir d'un autre univers culturel (européen ou non-européen). Qui appartient aussi à l'Union Européenne. Qui participe à la construction et à la vie sociale, culturelle et politique du pays ; qui est protégé par les lois belges. Au niveau juridique, c'est celle ou celui qui jouit des droits politiques, sociaux belges. C'est celle ou celui qui a la nationalité belge.

*Pontien Kabongo*

Etre un citoyen actif en participant au développement du pays de manière économique, sociale, artistique, culturelle, etc.. Adhérer au projet de vie et aux lois qui régissent la société.

*Ridouan Benayad*

## Être étranger

C'est ne pas être reconnu par le pays où l'on vit. A moins qu'on ne soit en vacances. Je suis étrangère quand je pars de la Belgique, mais si demain je décide de m'installer ailleurs, j'aimerais que mes enfants n'aient pas à s'expliquer sur leur origine tout le temps. Parallèlement, lorsqu'on croise ici quelqu'un au visage pas très blanc mais qui parle correctement la langue, j'aimerais que les gens ne lui demandent pas systématiquement d'où il vient, en s'attendant à ce que la réponse soit évidemment « un ailleurs lointain ». Oui, un noir peut être belge et même né en Belgique. Pourquoi voulez-vous le faire parler d'un ailleurs lointain qu'il ne connaît peut être même pas ?

*Sophie*

Venir en Belgique, demander les papiers, c'est être intéressé par quelque chose de la Belgique. Avoir les papiers, c'est une sécurité, une protection. Cela permet de s'approprier certaines parties de la culture. Devenir belge, c'est s'approprier ou être demandeur de l'identité belge. La langue, ce n'est qu'une partie de cette culture. Pour revenir à l'idée de protection, il s'agit du fait que l'État de droit n'existe pas dans tous les pays, même si on ne s'en rend pas toujours compte. Et ça aussi c'est l'identité belge. En Belgique, il y a des valeurs dont on n'a plus conscience que, pour les obtenir, il a fallu se battre.

*Marcel Rémon*

C'est venir d'ailleurs, avoir un statut qui ne rend pas les choses faciles. Quand on est belge, on est déjà dépassé par la complexité institutionnelle des différents niveaux de pouvoir. Pour l'étranger, ça doit être épouvantable.

*Alice Botquin*

Un étranger, en Belgique, c'est une personne qui habite sur le territoire belge, qui participe à la vie politique, sociale, économique et culturelle du pays, mais qui, de manière générale, ne peut exercer ses droits politiques au niveau régional et fédéral et jouir de ses droits sociaux. Depuis quelques années, il peut exercer ses droits politiques au niveau **communale et provincial**. C'est quelqu'un qui provient d'un autre univers culturel que les trois communautés linguistiques et culturelles qui composent le royaume de Belgique.

*Pontien Kabongo*

C'est un touriste, une personne que je ne vais sans doute jamais croiser. Quelqu'un qui est de passage en Belgique et qui repartira avec ses bagages.

*Youssef Handichi*

Si quelqu'un ne se sent pas belge, c'est qu'il ne se retrouve pas dans certaines pratiques culturelles, dans certaines croyances, etc. Il peut aussi se sentir comme étant un certain type de Belges et pas un autre. Tous les Belges ne sont pas pareils. Mais peut-être même qu'il est plus belge qu'il ne le croit, voire même que certains Belges ! Parfois, moi-même, je me sens plus belge en-dehors de la Belgique que dans ce pays.

*Iris knupel*

Si on regarde le terme « étranger » au sens étymologique, c'est celui qui vient d'ailleurs. On est déjà étranger quand on vient d'un autre village. Il y a toujours eu une forme de reconnaissance de ceux qui constituent votre environnement, les proches, on se reconnaît entre soi.

L'homme est à mon sens un animal grégaire. Par conséquent, celui qui vient d'un autre troupeau est déjà un étranger, même s'il a la même couleur de peau. De nos jours, dans le monde moderne, est étranger celui qui vient d'un ailleurs relativement lointain ; mais l'étranger c'est parfois effectivement celui qui parle une autre langue. Ne sommes-nous pas étranger lorsque l'on ne comprend pas le wallon ? C'est une question d'orientation d'esprit.

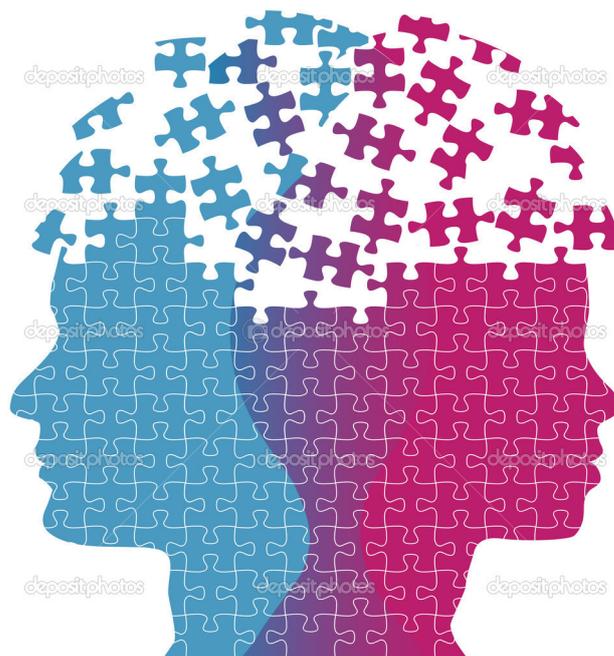
*Guy Fays*

Etre d'une nationalité différente du pays dans lequel on se trouve.

*Olivia*

C'est une question de critère juridique. Donc quelqu'un qui n'a pas la nationalité belge, quel que soit son statut (sans-papier, réfugié, etc.) est d'abord une personne avec moins de droits, droits politiques (élections etc.), sociaux (accès à la sécurité sociale, accès qui varie en fonction du statut) voire sans aucun droit. Ces catégorisations sont liées à une construction de l'histoire. L'immigration est une constante de l'histoire. Mais, il faut se rendre compte que dans ces déplacements de populations, il n'y a que quelques personnes qui seront reconnues et qui auront un statut (visa touristique, séjour temporaire, séjour indéterminé etc.). Beaucoup n'auront aucune reconnaissance, aucun statut et devront quitter le pays. Le combat émancipateur est progressiste, voire utopique c'est-à-dire moral et politique, politique et éthique, le combat qu'il faut mener, c'est celui pour l'obtention des mêmes droits pour tous les terriens. Chaque individu, sur le plan des principes, devrait être libre de se déplacer, de voyager et de s'installer n'importe où sur la planète.

*Jean Cornil*





## L e r a c i s m e questions et définitions

*Le racisme continue à résonner très fort, et pousse à vagabonder les imaginaires des uns et des autres. Ses définitions se multiplient, convergent et s'entrelardent, divergent et s'opposent, prétextent et justifient. De l'universalité des valeurs aux indicibles du racisme, de la culture du raciste à la classe du racisme, des réflexions, des manières de voir et des suggestions pour approcher le racisme dans ses multiples facettes.*

# Valeurs universelles, civilisations entre unité et diversité



*Jean Cornil*

*ancien Directeur-adjoint du Centre pour l'égalité des chances et chargé d'études chez PAC (Présence et Actions Culturelles)*

Un raciste est quelqu'un qui se trompe de colère. Cela a toujours existé. C'est une catégorisation de l'humain en fonction de certains critères, qui a évolué à partir du biologique et d'une conception institutionnalisée qui a façonné toute une partie de l'occident (dont le point culminant fut la shoah et le nazisme) à un absolutisme de la différence où on pointe les différences culturelles, avec la promotion de politique de ségrégation qui vont séparer et promouvoir des traits culturels incompatibles entre eux. Discours sous-jacent ou explicite de certains mouvements aujourd'hui. Il y a toujours cette nécessité de se démarquer de l'autre et on le fait aujourd'hui sur base d'une incompatibilité des valeurs. La question-clé, d'après moi, c'est celle de savoir s'il y a des valeurs universelles et, si oui, lesquelles. Des valeurs qui peuvent unifier l'ensemble des humains. Je ne pense pas que toutes les civilisations se valent. Et la question est : « Existe-il des valeurs universelles qui transcendent les civilisations ? ». Même si, bien sûr, il y a des différences fondamentales qui doivent coexister. Il s'agit d'éviter l'ethnocentrisme ou l'eurocentrisme, ou encore le colonialisme culturel. L'Europe a asservi le reste du monde pendant des siècles, cela a été tragique. Les valeurs universelles ne viennent donc pas toutes de chez nous. Notons aussi qu'il y a un débat important et intéressant, en ce moment, entre le racisme et l'antispécisme. Plus généralement, je dirais qu'être antiraciste, c'est croire en des valeurs universelles tout en respectant les différences tant que celles-ci ne vont pas à l'encontre de ces valeurs universelles. Ce qui ne veut pas dire homogénéisation. Mais je ne suis pas d'accord avec la logique qui dit qu'au nom du respect des différences on doit respecter des valeurs telles que celles qui découlent de la domination de la femme par l'homme. Se tromper de colère. Lorsque je dis qu'on se trompe de colère, c'est les victimes d'un système ; c'est toujours accuser le plus faible que soi d'être responsable de notre propre déclassement social. On dirige notre colère vers le plus pauvre. Lorsqu'on regarde la

sociologie électorale, les votes pour les partis qui jouent sur la discrimination, les votes viennent de gens qui vont accuser ces plus faibles qu'eux et les étrangers de leur mal-être, de leur déclassement social plutôt que de s'attaquer à un certain système économique et social qui organise l'inégalité de la répartition des richesses. Un « racisme des pauvres » ?

Tout dépend ce qu'on met derrière cette expression. Mais oui, il y a une forme de protectionnisme, on se méfie du plombier polonais, on les craint car eux aussi sont dans une situation de fragilité. L'emploi n'est garanti pour aucun d'eux. Avec le déclin depuis les années 70 en Europe, l'immigration inquiète. Donc le racisme dans les milieux populaires s'expliquent par une forme de xénophobie. Ces immigrants/és étrangers entrent en concurrence avec eux et ça les inquiète. Il y a un lien entre la fragilisation sociale et la nécessité d'une explication simpliste. Il n'y a pas de comparaison à faire, mais si le nazisme a augmenté de manière fulgurante dans les années 30, c'est à mettre en lien avec la crise de 29. Lorsqu'on est au chômage, c'est plus facile de dire que c'est la faute des Chinois d'un côté et de l'étranger qui vient ici de l'autre. D'ailleurs, même au sein des migrants se développe un racisme. Les choses sont complexes. J'ai le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté, car conscient des rivalités permanentes et ce à tous les niveaux. Nous sommes tous racistes... Non, mais tout le monde a des schémas de préjugés, moi-même y compris, et le travail d'une vie c'est de les faire reculer. Il faut se battre contre ses préjugés. On a une tendance à vite catégoriser, tout et n'importe quoi et se dire que l'un vaut mieux que l'autre. Chacun a sa propre hiérarchie sociale. Le rôle de l'école est de la relativiser, par la culture, la rencontre et de diminuer la croyance et d'augmenter la connaissance. Il faut prendre en compte la compréhension de l'autre sans pour autant accepter toutes les valeurs de l'autre. « Comprendre, ce n'est pas excuser. »

# Un plaidoyer contre le racisme et ses indicibles



**Vincent Cornil**

*Vincent Cornil, directeur du MRAX  
(Mouvement contre le racisme  
l'antisémitisme et la xénophobie)*

La définition juridique du racisme n'est pas suffisante. Elle réduit le racisme à quelque chose d'horizontal, alors que qu'il s'agit surtout d'une relation verticale. Elle s'occupe des conséquences, pas des causes.

Discrimination à l'emploi, au logement, insulte sur Internet, etc., ce n'est pas là, finalement, ce qui est destructeur. Quant à l'égalité des droits et des ressources, on n'y est pas du tout. Le racisme, c'est un rapport social qui s'appuie sur une théorisation raciale. Sur le plan biologique, ces théories n'ont aucun sens ; on se situe donc maintenant au niveau culturel ; mais le racisme biologique était déjà en partie culturel. Il y a toujours eu un croisement avec la domination culturelle. Au-delà de ça, le racisme biologique existe encore aujourd'hui, à l'égard des Roms et des Noirs. Ensuite, cette théorisation raciale s'appuie sur un critère choisi socialement, qu'on va investir d'une connotation négative ; on va réduire la personne à ce critère et on va l'essentialiser. La personne concernée ne sera donc plus que le Noir, le Juif, etc. Et on va tout expliquer à partir de ce critère. Ce qui mène finalement à l'oppression, l'exclusion, la domination économique, sociale, culturelle, symbolique. Cette construction se fait donc dans un objectif précis. Catégoriser, avoir des préjugés, c'est comme construire des idéaux-types en science sociale ; c'est normal, même si c'est réducteur de la réalité et qu'il faut en être conscient. Mais on n'est pas toujours dans le racisme, en préjugant. Il faut qu'il y ait cet objectif d'opprimer, d'exclure, de dominer – pas toujours dans un rapport de haine ; on peut aussi être ici dans le paternalisme, ou encore l'invisibilisation (ta cause, ta dignité ne méritent pas qu'on s'y intéresse). C'est pourquoi le racisme anti-Blanc n'existe pas, car il n'y a pas de rapport de domination envers le Blanc (sur le plan

juridique, peut-être ; je peux être victime de discrimination mais pas de racisme, on ne fait pas de moi un subalterne).

Pour produire ce discours, on dit toujours que ce sont les masses qui ont peur ; peur pour leur position sociale, leur travail, etc. On dit qu'ils se trompent de colère, qu'ils sont une masse inculte, et d'autres formules creuses. Mais, encore une fois, la construction de cet autre, ce n'est pas une masse inculte qui le produit. La catégorisation des sans-papiers, à la base juridique, devient linguistique et performative. La construction en question a donc lieu en amont ; elle est institutionnelle, voire étatique. On peut aussi observer ces choses dans les relations internationales, dans la géopolitique. Par exemple, quand Didier Reynders fait la leçon au Congo ; ce n'est pas qu'on ne puisse pas se prononcer sur des politiques d'autres pays, mais au regard des rapports entre la Belgique et le Congo dans l'histoire, il est extrêmement mal venu qu'un ministre belge fasse la leçon à ce pays. Cela reflète bien cette attitude condescendante de la Belgique à l'égard du Congo.

Ainsi, au MRAX, concernant l'antiracisme, nous ne sommes pas dans la plainte horizontale d'un voisin avec un autre ; nous recevons bien ce type de plaintes, mais si on ne s'occupait que de ça, dans 100 ans, les choses n'auraient pas beaucoup évolué. La source du problème c'est l'institutionnel, l'académique. Tant qu'on ne comprend pas cela, il n'y aura pas de changement structurel. Pensons par exemple à cette dame, en France, qui était candidate au FN et a fait un photomontage sur Christine Tobira, où elle comparait cette femme à un singe. Elle a été condamnée par la justice et c'est excellent. Elle a également été exclue du FN. Manuel Valls s'est lui aussi vu offusqué par le photomontage. Et c'est là qu'il faut combattre ; car ce politicien, au même

moment, expulse des Roms à coups de bulldozers. Lutter contre le FN et ces photomontages, d'accord, bien entendu ; mais Le mal est dans ces partis traditionnels qui s'effraient des votes à l'extrême-droite alors qu'eux-mêmes, durant toutes leurs campagnes, injectent ces mêmes thématiques d'extrême-droite. Nous, c'est là-dessus que nous voulons travailler. Racisme, l'affaire d'une masse inculte ou plutôt une pratique des structures « éclairées » ? Avec la question des sans-papiers, nous y sommes. Aujourd'hui, nous ne vivons plus dans un Etat de droit ; c'est le droit de la force, qui règne. Actuellement, les autorités politiques belges foulent aux pieds le droit et les décisions de justice envers les sans-papiers et les migrants. Nous sommes dans un autre monde. Concernant des gens mariés, le Conseil des contentieux des étrangers le dit par trois fois :

« vous devez donner les papiers » ; et l'État répond que de telles décisions poussent les gens à venir, que si on donne des papiers à telle famille c'est la Syrie qui va déménager en Belgique. Francken le dit dans un article : « accorder ces papiers, c'est ouvrir les portes » ; non, il faut que les gens prennent des

canots, risquent leurs vies pour venir. Tout cela, sachant que les personnes concernées sont tout à fait dans leurs droits. Même des gens en transit vont dans des centres fermés, alors qu'ils ont les papiers de séjour limité, des titres de séjour légal. Ce sont des vies détruites, chaque semaine. Il faut aussi savoir qu'il y a des quotas d'expulsion, faisant que, à situation égale, certaines personnes sont relâchées et d'autres pas. C'est la dimension cynique de la question des migrations, en Belgique. C'est contre ces choses que nous nous battons, au MRAX.

On est placé dans des rapports de force sur la répartition de richesses et de places : je veux le meilleur pour mes enfants et puisqu'on fait de la rareté la base même de l'économie, c'est clair que si ce ne sont pas mes enfants, qui accèdent à telle richesse ou position, ce sera quelqu'un d'autre. Derrière ma position sociale, il y a la discrimination d'autres gens. Ces choses proviennent aussi de

résidus culturels du colonialisme, dépassé seulement en partie. Tout cela montre donc qu'il y a une aliénation dont il s'agit de nous libérer. Nous nous efforçons de contribuer à la convergence des luttes, une approche progressiste ; nous voulons le retour à l'égalité de droits d'accès aux places, aux ressources, aux richesses, aux biens, aux services. L'être humain est dans une lutte, c'est certain ; mais dès lors qu'on collectivise la lutte, l'ensemble de l'humanité peut tenter de s'élever vers le haut. Notre combat contre le racisme, nous le relient avec la domination patriarcale, la domination économique ; c'est la base, c'est évident. La lutte, cela concerne 99% de la population du monde. On ne parle plus de races, certes, mais de cultures. Le racisme présuppose qu'il existe des races ; or, il est admis que nous appartenons tous à la race humaine.

Le racisme veut faire croire qu'il y a des races, qu'il y a aussi une supériorité entre certaines races. Je pense tout simplement que l'eurocentrisme nous fait croire que ce sont les Blancs européens qui sont allés à la découverte du monde, et que sans cette race blanche, le progrès n'aurait jamais été porté ailleurs dans le monde. Au départ, c'est

une vision qui nous vient de la manière dont l'histoire nous est enseignée, et aussi pour partie de la confusion qu'il y a toujours eu entre le développement de l'humain et l'importance de la religion. Je m'explique : à tort peut-être, j'assimile l'eurocentrisme à une appartenance religieuse catholique et à la volonté des souverains catholiques d'envoyer leurs émissaires pour évangéliser les peuples du monde entier. Dans notre pays, je pense que le racisme a cette double connotation : quelqu'un ne nous ressemble pas, il n'est pas blanc et, en plus, il a une religion différente de la nôtre. Le racisme est très superficiel. Je prends l'exemple des villages où des centres de réfugiés ont été implantés ; au départ, il y a eu des levées de boucliers assez extraordinaires, comme à Walcourt ou à Herbeumont. Aujourd'hui, dans ces villages, il y a toujours des immigrés ; les gens ont appris à se connaître, tout simplement.

C'est plutôt une affaire de société. On n'éduque plus nécessairement à la différence ; ceux qui font référence à la différence sont ceux qui amènent

## Le racisme n'est pas inné, c'est une pure aliénation

les idées négatives. Tous ces partis xénophobes comme le FN en France, le Vlaams Belang en Belgique, ils parviennent à distiller, dans des slogans, des idées qui font mouche dans la population ; parce qu'ils s'adressent au sentiment de précarité, de plus en plus présent chez les gens. Je pense que l'homme n'est pas bon par nature. C'est un animal. Un animal évolué peut-être mais un animal. Lorsqu'on laisse la nature humaine

totallement libre, on voit que les comportements les plus répandus sont ceux impliquant le rapport de domination du plus fort sur le plus faible, ou la cupidité et l'égoïsme. Par conséquent, la société a un rôle par rapport à ça : apporter un bien-être non seulement matériel mais aussi intellectuel ; c'est à dire offrir aux individus une capacité de voir et de comprendre le monde qui les entoure avec un esprit critique.

## Racisme sources et nuances



*Ahmed Ahkim,  
directeur du Centre de médiation  
des gens du voyage*

C'est une idéologie où les individus qui appartiennent à un groupe, une ethnie, une race sont infériorisés. Ça, c'est la définition minimaliste, mais qui met en avant la dimension structurée d'une opinion. C'est à différencier des attitudes xénophobes, qui sont littéralement la peur de l'autre ou qui sont plutôt des attitudes et opinions dues à la mise en concurrence des individus. De cette mise en concurrence viennent se greffer des opinions racistes. Prenons l'exemple de cette phrase : « ils nous volent notre travail ». Ce n'est pas faux de dire ça. Et ce n'est pas du racisme idéologique. C'est à cause de cette mise en concurrence des personnes, qu'on en arrive là. On fait appel à de la main d'œuvre étrangère là où la population locale revendique des droits du travail plus importants, tel qu'un salaire plus élevé, de meilleures conditions de travail, etc. Faire appel à des étrangers qui seront moins exigeants, cela va saper tout ce travail des locaux, qui vont devoir revoir leurs exigences à la baisse. Un cas typique et bien connu est celui du travail dans les mines en Belgique. Le côté positif d'avoir utilisé une main d'œuvre étrangère, c'est d'avoir pu, après la guerre, relever le pays rapidement. Mais l'envers du décor, c'est que les demandes des Belges n'ont pas été entendues. Ils demandaient notamment de meilleures conditions de travail et de sécurité. On sait bien où cela a abouti ; à la catastrophe

de Marcinelle, avec des centaines de morts. Il faut donc analyser concrètement ce qui se cache derrière une opinion telle que « les étrangers nous volent notre travail ». Et il n'y a pas que dans le monde du travail, que les personnes peuvent se sentir en concurrence ; mais également au CPAS, à la caisse du Lidl, pour le logement, etc. C'est le sentiment d'une population laissée pour compte. On ne peut ni le nier, ni le prendre pour un propos foncièrement raciste, c'est autre chose. D'ailleurs, ce sentiment de mise en concurrence peut se travailler mais pas seulement avec de la sensibilisation ou de l'information. Cela ne suffirait pas. Il faut que les syndicats s'y mettent. Ce sentiment, c'est quelque chose que les individus ressentent, ce n'est pas de l'ordre du faux. Dans ma jeunesse, le Maghrébin n'était pas mal vu. Les vieilles dames ne fuyaient pas à leur vue. Les cheveux frisés, c'était beau. Les Italiens, en revanche, vivaient le racisme de manière profonde. Grosso modo, il s'agissait des mêmes stéréotypes que ceux qu'on attribue aujourd'hui aux Maghrébins. L'Italien était la figure de l'autre qui profite du système. Avec le traité de Maastricht, en 1992, et la construction européenne, ce stéréotype s'est estompé à mesure qu'une identité européenne grandissait ; mais il a glissé sur d'autres populations.

## *Ils ont dit aussi...*

Le racisme n'est pas lié à une classe sociale. Il est en lien avec l'éducation et l'enseignement de certaines théories scientifiques du XXe siècle, qui se sont construites sur la hiérarchie des cultures et des civilisations. Plus une civilisation laisse des traces (écriture, monuments etc.) plus elle est haute dans la hiérarchie. A part la civilisation égyptienne, les grandes civilisations de l'Afrique subsaharienne, ne sont pas connues et sont dans le bas de l'échelle parce qu'elles n'ont pas laissé de monuments.

**Pontien Kabongo**

Les problèmes commencent quand on lie la différence à une valeur positive ou négative, qu'on hiérarchise l'autre, qu'il soit femme, étranger, etc. Le racisme est vraiment le dernier échelon de ce mouvement :

1. La différence est perçue.
2. Il y a sans doute de la méconnaissance et de la peur.
- 3 Le racisme, le rejet de l'autre.

**Christine Kulakowski**

Le racisme trouve généralement écho auprès des plus démunis économiquement. Les classes sociales les plus faibles, étant les plus précaires au niveau de l'emploi, adhéreront, je pense, plus facilement au discours politique qui fait croire que l'étranger « vole » l'emploi, par exemple. Concernant les classes les plus aisées, je pense qu'elles sont par contre plus conservatrices. Elles se retrouveront plus dans un discours refusant la perte des valeurs qui leur sont propres, le métissage, etc.

**Ridouan**

Les médias et les politiques renforcent la peur de l'étranger, c'est-à-dire la xénophobie. C'est un penchant naturel pour se sauver soi-même, une attitude populiste qui flatte les instincts les plus bas. Par exemple, on a tous besoin de sécurité pour évoluer. En renforçant la sécurité (caméra, flicage, etc.) et en en parlant tout le temps, on renforce ce sentiment d'insécurité et, par conséquent, on renforce un repli sur soi.

**Alice Botquin**

La cause est plutôt un manque d'accès à l'information et aux autres, aux personnes différentes de soi. Il y a plutôt une peur de l'inconnu, lorsqu'on ne côtoie pas des personnes d'horizons différents.

**Iris Knuppel**

Le racisme apparaîtra plus facilement dans un groupe qui se sent menacé et va désigner l'immigré comme responsable de ses problèmes. Ou bien dans les populations immigrées qui sont humiliées et fantasment sur une identité musulmane pure, identique, anti-occidentale.

**Édouard Delruelle**

Tout propos ou attitude qui essentialise l'autre et qui le réduit ou l'encapsule dans un mode de vie et/ou dans des caractéristiques qui lui seraient spécifiques et dont il serait automatiquement porteur.

**Mehmet Saygin**

Ce n'est pas parce que tu as été dans de bonnes écoles bien réputées, que tu as étudié et que tu as beaucoup d'argent que tu vas être moins raciste. On parle souvent de ghetto pour les pauvres mais il y a aussi des ghettos de riches. Et ils ne nous connaissent pas. Alors, ils ont peur et sont pleins d'appréhension. Dans les catégories privilégiées, qui ont une connaissance forte, leurs préjugés sont souvent renforcés par leur statut et surtout par le fait qu'ils ne connaissent pas de personnes issues de l'immigration.

**Youssef Handichi**

Ce qui est difficile, dans cette militance pour faire tomber les préjugés, c'est qu'il faut accepter différentes cultures, accepter de ne pas comprendre au départ, de devoir apprendre à connaître. Il ne faut pas non plus tomber dans une culture homogène ; mais accepter une culture plurielle n'est pas facile. Et il s'agit aussi d'accepter qu'on ne soit pas d'accord, ce qui n'empêche aucunement d'être respectueux.

**Marcel Rémon**

## POLITIQUES ET CORPS INTERMÉDIAIRES : QUEL RÔLES ?

*Comment lutter contre le racisme ? De l'individu citoyen aux structures démocratiques de la collectivité, un ensemble de projets, de visées, de réflexions et d'actions peuvent interagir et se développer dans la société. Les responsabilités des différentes composantes, du politique comme de la société civile organisée, doivent être comprises, mesurées et évaluées, pour nourrir une conscience collective capable de faire vivre une citoyenneté œuvrant pour l'humain et par l'humain. Des dispositions légales effectives et efficaces, des initiatives porteuses de conviction et de profondeur sont-elles une voie pour libérer le soi et pour le conjuguer avec le substrat de l'homme ? Quelques approches pour démêler le rôle et l'engagement du politique et des corps intermédiaires en matière de lutte contre le racisme.*

## « On ne peut pas lutter tout seul contre le racisme »



*Edouard Delruelle,  
ancien directeur-adjoint du Centre pour  
l'égalité des chances et la lutte contre le  
racisme et professeur de philosophie politique*

Les acteurs de la lutte anti-discrimination sont d'abord les Institutions politiques indépendantes, que je ne ferai que mentionner ; ensuite, ce sont les pouvoirs publics, en ce compris les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, dans lesquels les niveaux de compétences sont très partagés. On peut noter à ce sujet qu'il y a des policiers et des juges qui font bien leur travail et d'autres non. Quand le SPF Emploi fait un monitoring socio-économique avec UNIA, c'est une façon de lutter contre le racisme. Cependant, d'un autre côté, la manière de travailler les politiques migratoires est fort critiquable.

Concernant mon expérience avec les médias, si on prend les médias officiels, parfois il y a des stéréotypes, mais généralement nous trouvons dans un discours très responsable, avec des gens qui sont prudents. Je n'ai pas de gros reproches à faire aux médias. Le problème, c'est internet. Il n'y pas de filtres, pas de censure, peu de contrôle. Les jeunes sont très connectés à ces réseaux sociaux qui sont de véritables dépotoirs de l'information, l'inconscient est ouvert à un racisme viral. Il n'y a aucune civilité, tous les types d'informations sont présents, en allant des propos racistes, aux théories complotistes. Bref, le problème se situe réellement là.

En ce qui concerne les politiques mises en œuvre pour lutter contre le racisme, les dispositions légales en cette matière ne cernent qu'une couche superficielle du racisme. Il faut prouver un acte injustifié commis par A contre B devant C, qu'il s'agisse d'une discrimination ou d'un discours de haine, il faut absolument une preuve. Or, il est très difficile de fournir ce genre de preuve.

Les gens sont découragés avant même les procès. Ceux-ci sont donc très rares ; de plus, ils ne touchent que la personne accusée, qui n'en sortira pas spécialement moins raciste. Les lois en question ne sont pas un instrument pour changer la société, mais elles sont de bons baromètres. Elles permettent de mesurer, de voir où en est la société. Le constat est que celle-ci est de plus en plus raciste, j'en suis persuadé. De plus, il existe toujours un racisme légal, aujourd'hui. Par exemple, on peut toujours fermer la porte au nez d'un Noir, d'un Arabe ou autre, c'est notre droit. On peut également élever ses enfants dans le racisme. Un énorme pan du racisme passe en-dessous du radar.

Société civile, un centre de résistance. Par ailleurs, c'est au sein de la société civile organisée qu'on trouve des initiatives porteuses d'une certaine originalité. Vous avez là de tout, des gens de droite, de gauche, etc. C'est à ce niveau que se situent les initiatives les plus nouvelles, le centre de résistance ; mais la société civile doit faire face à de nombreuses difficultés. Comment lutter contre le racisme ? Sur une base laïque ? Multiculturaliste ? Bref, il y a énormément de points de vue. L'anti-racisme, mené par le Mrax, est d'ailleurs extrêmement divisé, et toujours assez fragilisé. Il y a même eu la création d'une plateforme de lutte contre le racisme, une bonne initiative, mais dans laquelle il a été difficile de trouver un dénominateur commun. En ce sens, je pense que l'anti-racisme ne doit pas se limiter à un combat, il doit se connecter avec un grand récit d'émancipation universelle

en générale, c'est-à-dire la lutte de genre, la lutte sociale, etc. Ces luttes sont indissociables, mais il n'y pas de convergence naturelle. La convergence ne peut être que politique. Il faut articuler les différents combats : logement, social, territoire, école etc. Il faut vraiment enlever l'anti racisme de son ghetto, il est miné de l'intérieur.

**R e p e n s e r l a m o b i l i s a t i o n**  
Pour en venir aux formations, à la sensibilisation, je ne dis pas qu'il ne faut rien faire, il faut organiser la société de manière à ce qu'il y ait des rencontres concrètes. Cependant, le changement ne pourra pas se faire seulement comme cela. Lorsque je travaillais pour le Centre d'égalité des chances, l'UNIA comme on l'appelle aujourd'hui, nous organisons des formations pour sensibiliser certains groupes, notamment des policiers. Le bilan que j'en fais est que les campagnes de sensibilisation n'ont pas d'effets significatifs sur les participants. Celui qui était raciste, sort de la formation encore plus convaincu de ses idées et il en sera de même pour celui qui ne l'était pas. Le problème est beaucoup plus dans une inversion de dynamique historique, lorsque les gens sont dans une situation de peur,

de sentiment d'incompréhension, c'est très compliqué de lutter contre le racisme. En définitive, on ne peut pas lutter tout seul contre le racisme, il faut que ce soit lié à la politique générale du pays. En ce sens, cela passe par des réformes politiques dans l'accès au logement, l'aménagement du territoire, le système scolaire, bref une meilleure redistribution des richesses. Lorsque la société est dans une dynamique positive, que les gens sont protégés socialement, qu'ils ont un job, un aménagement correct du territoire, je pense que les gens ont moins peur et donc qu'ils sont moins racistes. Je pense que les personnes ne sont pas racistes à la base. Cette thèse manque le caractère politique et historique du racisme, qui d'ailleurs n'a pas toujours existé, dans l'histoire humaine. Par exemple, à Athènes, parlait-on de racisme ? En Inde, les castes, est-ce du racisme ? Non, ce sont des rapports de domination, mais je ne pense pas que l'on puisse appeler cela du racisme. Je ne crois pas au caractère **u n i v e r s e l d u r a c i s m e**. Au niveau politique, je pense que lorsque l'on interdit des visas à des Syriens d'Alep, c'est une décision du gouvernement ; et là, on alimente le racisme.

## L'université : la connaissance, actrice de transformation de la société



**Marcel Remon,**  
*ancien directeur de la FUCID et professeur de  
mathématiques et de statistiques à l'UN*

Le rôle de l'université est de modifier la société par la culture et la science (académiques principalement). Les universitaires devraient être plus souvent présents dans les médias. Former des étudiants à l'esprit critique, c'est-à-dire développer un discours, des arguments objectifs qui permettent d'éviter la violence. L'université forme à la paix, à l'usage de la discussion avant celui de la force. Etonnamment, face à la pensée collective majoritaire, l'université est souvent timide, voire peureuse. Le professeur d'université ne va pas aller se confronter dans la sphère publique, c'est un homme de recherche, non de communication, il n'est pas outillé pour cela. On fait peu appel à nous. On se limite à nos auditoires.

Ce statut de maître n'est pas idéal pour les débats, car il y a peu de discussions dans les cours. L'impact de l'université est surtout de seconde ligne. Les ONG et les centres d'analyses sociales, de leur côté, font plus bouger les choses ; ils ont, quant à eux, des compétences en communication et vont chercher leurs formations et soutiens dans le domaine universitaire.

Par ailleurs, dans leurs auditoires, les professeurs influencent beaucoup leurs élèves, surtout dans le secondaire, par leur discours corporel et tout ce qui est non-académique. Ce non-académique a une influence personnelle énorme, il va marquer les gens, car il exprime des valeurs. Mais c'est une influence personnelle et non institutionnelle ou politique. Notons aussi, en rapport avec ces

questions, que les universités et écoles choisissent les professeurs en fonction de leurs capacités pédagogiques, mais également, selon les réseaux et académies concernés, en fonction de leurs valeurs politiques.

Quant à la question du racisme, on peut noter qu'il n'y a pas vraiment de racisme, ou pas de racisme apparent. En effet, les institutions sont intéressées financièrement par tous les élèves, ceux-ci constituant un revenu. Ça, c'est l'aspect objectif. Mais il y a un racisme latent. On va choisir les pays où les étrangers sont réputés bien formés scientifiquement. Certes, ce n'est pas un racisme en tant que tel, c'est plutôt le fait qu'on préfère un bon étudiant à un mauvais. La qualité de l'enseignement est différente d'un pays à un autre. On préférera un Japonais et un Américain à un Africain. Mais certains étudiants africains percevront cette attitude comme du racisme. Il y a également, quelquefois, un racisme de la part d'étudiants, de la part d'organismes où les étudiants étrangers sont accueillis pour des stages, ou encore des riverains de l'université, notamment pour les logements. Mais dès qu'on connaît quelqu'un, sa couleur de peau, son origine n'a plus d'importance.

## Racisme : diversion sociale ou passivité de l'autorité publique



*Youssef Handichi,  
député bruxellois*

Le racisme est un outil de division massive, il divise la population et crée de la diversion face aux vrais problèmes de société. Par exemple, chaque plan antisocial de Sarkozy s'est vu oblitéré dans les médias par une diffusion massive de messages sur le voile, et ce genre de sujet. On dévie l'attention des gens des problèmes économiques et sociaux. C'est le gouvernement qui doit gérer « la cause » du racisme. Les associations n'ont pas d'autres possibilités que de s'occuper des conséquences.

Ce n'est pas avec des mesures telles que le comptoir anti-discrimination qu'on va changer quoi que ce soit. Il faut bien se rendre compte que 9 personnes sur 10 ne vont pas se plaindre d'avoir été discriminées à l'embauche. Il faut déjà s'en rendre compte. Avec ce type d'outils contre le racisme, on laisse carte blanche aux employeurs et on banalise le racisme. De plus, cela amène un défaitisme chez ceux qui sont discriminés.

L'affaire Samira-Cécile le montre bien. Cette enseignante diplômée, aux nombreuses compétences et avec de l'expérience, cherchait du travail. Elle a postulé sous son nom, Samira, dans une école de Bruxelles. Le directeur a prétexté ne pas avoir de temps pour la recevoir. Or, quelques jours plus tard, Samira a constaté que cette école était toujours à la recherche d'une enseignante. C'est là qu'elle s'est dit que son nom était peut

être à l'origine du refus. Elle a alors décidé de passer à l'action, ce que tout le monde ne fait pas. Elle a changé son nom en Cécile et a retiré quelques-unes de ses qualifications. Surprise, elle a reçu directement une réponse positive de l'employeur. Elle portera ensuite plainte au tribunal du travail. La situation est dramatique des réfugiés. Rien qu'à regarder les files d'attente à l'Office des Etrangers, on comprend le malaise. Ça donne l'impression d'être envahis. Or, c'est plutôt un manque de moyens et surtout une crise de l'accueil qui est à remettre en question. Récemment, malgré une décision de justice, malgré le fait que le contentieux des étrangers a rappelé trois fois à l'Etat belge de délivrer un visa à une famille syrienne (qui a deux enfants), Theo Francken préfère payer une astreinte quotidienne plutôt que d'appliquer la loi. Que faire, lorsque nos ministres, eux-mêmes, ne respectent pas la loi et le crient haut et fort, comme si c'était légitime ? Nous sommes dans un Etat fasciste, il faut ouvrir les yeux. C'est donc à l'Etat d'avoir une structure, et d'y mettre les moyens nécessaires. Il n'y a pas une seule solution au problème, mais un ensemble de mesures à améliorer. Il faut une vision globale qui prenne en compte l'enseignement, le logement, le travail, etc. Et il faut prendre du recul. C'est toute une vision à avoir et à construire.

## Les dispositions légales, un rempart pour freiner le racisme



*Christine Kulakowski,  
directrice du CBAI*

Le racisme structurel, c'est toutes les mesures prises par le pouvoir exécutif et législatif qui font que les prises de positions et attitudes racistes soient interdites ou permises. Par exemple, en 1981, l'année de la fondation du CBAI, il y a eu la loi Moureaux contre les actes de racisme et de xénophobie. C'est-à-dire que l'État a posé un acte, en disant que les comportements dits racistes sont susceptibles d'être punis. Quand on fait naître le Commissariat royal à la politique des immigrés, qui devient ensuite le Centre pour l'égalité des chances, puis UNIA, on pose là aussi un acte ; un organisme public-parapublic habilité, que l'État subsidie pour combattre racisme et xénophobie. Quand l'État subventionne un organisme comme le MRAX, il pose un acte de soutien envers une association qui combat racisme, xénophobie et discriminations.

Par ailleurs, malgré le dispositif législatif ou exécutif, il y a des individus qui

manifestent des attitudes racistes. Nous sommes aujourd'hui en 2016, mais je me rappelle l'époque où il y avait des cafés affichant « interdit aux étrangers », « interdit aux noirs », etc. » Cela, ce n'est plus possible maintenant. Pourtant, malgré la loi et ce que met en place l'État, une série de propos haineux sont diffusés par les réseaux sociaux. Depuis 2012, une plateforme rassemble un ensemble d'associations, en tenant compte des nouveaux enjeux dans la lutte contre le racisme et les discriminations. Elle est née dans le contexte de la crise du MRAX, qui a aujourd'hui retrouvé son pluralisme – par conséquent, je ne sais pas si la plateforme va continuer. Son originalité, c'est que diverses associations en soient membres, tels que la CCI, le CMJ, le CBAI et des syndicats. C'est un réseau. Cette plate-forme a notamment mené une campagne contre les assignations identitaires – c'est-à-dire le fait de réduire les gens à une identité.

## GÉOPOLITIQUE ET CONFLITS INTERNATIONAUX, QUELS IMPACTS SUR LES VISIONS ET PRATIQUES RACISTES ?

*Les relations internationales constituent sans doute l'un des domaines qui ont le plus d'influence sur les tensions et conflits entre les peuples et, à travers cela, sur le racisme notamment. Sans oublier bien sûr leur influence – entre autres à travers les guerres – sur la hausse des migrations qui, quand elles prennent une grande ampleur, nourrissent bien sûr également la peur ou l'hostilité vis-à-vis des personnes d'origine étrangère. Or, les phénomènes concernés ne suscitent pas ici une attention particulièrement élevée, peut-être surtout du fait de la responsabilité de nombreux pouvoirs occidentaux dans ce domaine (responsabilité découlant de l'interventionnisme dans une série de situations et conflits, voire de l'initiation et de l'alimentation de ces conflits).*

## Causes géopolitiques du racisme, le grand angle mort



*Daniel Zink,  
philosophe et coordinateur  
à Carrefour des Cultures*

Comment progresser vers un vrai respect mutuel, vers des sociétés réellement interculturelles, fondées sur le droit et l'ouverture ? Comment progresser vers une véritable estime des sociétés d'accueil de la part des personnes d'origine étrangère, en particulier de culture arabo-musulmane, sans que soient remplies ces conditions : reconnaissance de la culpabilité et efforts de réparation à l'égard des crimes occidentaux qu'ont été l'invasion et la destruction de l'Irak ; l'agression dévastatrice et source de chaos en Lybie ; les exécutions sans jugement au Pakistan et en Afghanistan, à renfort de drones (arme qui, plus que toute autre, nourrit la haine) ? Comment progresser vers les idéaux évoqués sans efforts réels, en Occident, pour régler le conflit israélo-palestinien (c'est-à-dire sans des pressions dignes de ce nom sur l'acteur de ce conflit auquel appartient la décision, à savoir le pouvoir israélien) ? Comment susciter une vraie ouverture aux valeurs comme la démocratie, l'égalité homme-femme, ou encore la neutralité de l'État, quand nos gouvernements collaborent avec les dictatures les plus archaïques et les plus inégalitaires, comme les monarchies pétrolières en particulier ? Alors que, dans le même temps, ces mêmes gouvernements se taisent – voire donnent leur bénédiction –

quand la démocratie ou le respect des peuples sont bafoués par le coup d'État militaire en Égypte, l'écrasement de la révolte au Bahreïn, ou encore l'intervention meurtrière et purement géopolitique de nos alliés au Yémen ? Comment le prétendu attachement de nos élites dirigeantes aux valeurs évoquées pourrait-il garder la moindre crédibilité, quand ils ne soutiennent les révoltés que dans les situations où les contestations les arrangent, comme en Syrie ? Et qu'ils le font alors en collaborant avec les mouvements les plus extrémistes et les plus dangereux, avec le soutien de médias qui, dans leur majorité, ne donnent pas une approche des faits qui viserait globalité et impartialité mais, bien souvent, des visions extrêmement partisans, brillant par leurs omissions ? Bien sûr, les Occidentaux ne sont pas les seuls à se livrer à des politiques brutales et prédatrices ; mais ils le font avec une hypocrisie particulièrement élevée, un discours moralisateur tout spécialement déplacé et choquant, vu leurs agissements concrets. Bien sûr, aussi, tous les acteurs impliqués n'ont pas une conscience claire de leurs responsabilités ; mais tout décideur – y compris le simple citoyen – a le devoir de fournir le plus possible d'efforts de compréhension et de lucidité. Ces contradictions et politiques

machiavéliques ne peuvent qu'entraver profondément les efforts de dialogue entre les cultures, de compréhension des sociétés d'accueil, d'intégration citoyenne et respectueuse, conditions essentielles d'un dépassement réel des fléaux comme le racisme. Bien sûr, encore, les politiques internationales néfastes ne sont pas les seules causes de conflits entre les peuples ; il ne s'agit pas de nier les rôles que peuvent jouer également des facteurs comme la religion, la culture au sens communautaire du mot, ou encore des politiques locales ou nationales. Mais concernant de tels facteurs, on constate très souvent qu'ils sont présentés comme des causes centrales de conflits, alors que des analyses un peu plus approfondies révèlent la plupart du temps que les raisons déterminantes sont toutes autres – et qu'elles relèvent précisément des relations internationales ou de la géopolitique, avec tout ce qui est lié à ce domaine : guerres « humanitaires », iniquités économiques, désastres écologiques, etc. Dans ce sens, on présente très souvent les « vieilles oppositions » chiites-sunnites, Juifs-Arabes, ou encore Arabes-Persans comme étant des causes essentielles de conflits ancestraux et inextricables. Or, premièrement, les rapports entre ces communautés ne sont en rien toujours conflictuels (voir les soutiens mutuels du Hamas et du Hezbollah, les alliances entre chiites et sunnites dans la résistance irakienne aux occupants occidentaux, les engagements d'Israéliens pour la justice à l'égard des Palestiniens, l'alliance entre le pouvoir arabe syrien et le pouvoir persan iranien, etc.). Et

deuxièmement, il est évident que les agressions et l'impérialisme étranger dans le monde arabo-musulman sont des facteurs essentiels des radicalisations et des conflits entre communautés et peuples. Tout comme le sont les politiques de domination de nos alliés, notamment en Israël (ce qu'on peut dire sans oublier, bien sûr, les nombreux Israéliens qui s'opposent à ces politiques, au péril de leur vie bien souvent). Dans les problématiques qui découlent de ces phénomènes, les groupes, communautés et autres ensembles préexistants sont utilisés avant tout comme lieux de replis et de fermeture sur soi, dans une volonté souvent illusoire, mais compréhensible, de se protéger ou de se défendre. Comme nous le demande l'islamologue et politologue Michael Lüders : comment réagirions-nous si une coalition composée notamment de la Chine et de la Russie, par exemple, attaquait et détruisait trois ou quatre pays d'Europe, en une dizaine d'années, en invoquant des prétextes éthiques ? (Et les prétextes possibles ne manqueraient pas : responsabilités occidentales dans les déstabilisations économiques à travers la spéculation, extractivisme forcené dans l'ensemble des pays du sud, surconsommation épuisant les ressources de la planète, etc.) À l'instar de la guerre et des autres prédations, le racisme est un acte d'inconscience, d'irresponsabilité et de brutalité. Avant de continuer à développer ces pratiques, il s'agirait de mesurer leurs impacts sur les imaginaires, sur les rapports entre les peuples à long terme, sur le vivre-ensemble des êtres humains dans leur globalité.

## Faits internationaux et sensibilités locales



*Christine Kulakowski*

Les phénomènes internationaux ont une influence sur la réalité européenne. Et il y a des faits internationaux auxquels certaines populations sont plus sensibles que d'autres. Quand on est d'origine maghrébine ou arabe – et encore faut-il bien nuancer –, on sera plus sensible à la situation à Gaza, en Israël, parce qu'on considère qu'il y a là un peuple qui est plus attaqué qu'un autre. En tant que personne d'origine polonaise, j'aurais été plus sensible à la Shoah. Mais on devrait pouvoir éprouver les deux comme des choses très graves, l'holocauste et ce qui se passe à Gaza. Il ne faut pas ethniciser les choses, c'est dangereux. Mais c'est certain que la situation actuelle se prête à nourrir la radicalisation ; le mouvement Daesh joue très intelligemment avec l'argumentaire que des populations arabes, en Irak et en Syrie, sont victimes de l'Occident. Ce discours rencontre un terrain fertile, car les jeunes, ici, ne se sentent pas bien chez eux ; ils se sentent solidaire avec les peuples concernés ou, pire, rejoignent des mouvements dangereux pour eux comme pour les autres. En ce qui concerne l'idée qu'on pourrait introduire la démocratie dans les pays du Sud

– je vais parler en mon nom propre –, l'essentiel, dans ce domaine, c'est que ce soit les pays eux-mêmes qui décident de la marche de leurs affaires, ce qui bien souvent n'est pas le cas. Je pense que le processus historique de changement est un processus long. Et on ne peut pas imposer ce processus, on ne peut pas amener à la participation démocratique par une injonction ; la condition nécessaire de cette participation est qu'elle ait un sens pour nous. Viser la démocratie par l'obligation n'a donc pas de sens. On peut dénoncer des pratiques non démocratiques, soutenir des mouvements d'opposition, mais c'est au pays concerné de décider de sa marche à suivre. Par ailleurs, l'Occident se comporte en donneur de leçons quand il s'adresse aux pays en développement, quand il s'agit des maux de société – corruption, violence, autoritarisme, etc. On peut constater la même chose à l'égard de la religion : on montre à quel point les pays du Sud sont religieux, en suggérant qu'il n'y a qu'eux qui le sont à ce point. Or, les Etats-Unis sont un pays hyper religieux ; c'est donc de l'ethnocentrisme. C'est-à-dire qu'on voit chez l'autre ce qu'on ne voit pas chez soi.

## « L'identité ne change pas aussi vite que l'actualité »

Ahmed Ahkim



L'invasion de l'Irak, en 2003, était une guerre illégale. Beaucoup d'Européens ont d'ailleurs refusé d'y participer. Cette guerre a été une erreur majeure, et il faut le reconnaître pour pouvoir avancer sur d'autres bases. Il faut le reconnaître puisque le racisme est intimement lié à cette question. En revanche, le racisme idéologique n'a pas besoin de ce

support pour perdurer. Il s'en alimente seulement. Opinions et idéologies racistes sont ancrées dans l'idée qu'un groupe est supérieur et cela dépasse donc les différents conflits dans le monde. C'est la hiérarchisation des peuples et cultures ; C'est quelque chose qui existe au moins depuis la découverte des Amériques, au 13<sup>e</sup> siècle. Lors des invasions et guerres, il me semble surtout que c'est un moyen de justifier de manière psychologique, idéologique et sociale des objectifs qui ne sont que purement matériels (ressources, matières premières, etc.) En revanche, pour sortir de conflits comme ceux du Moyen-Orient, le racisme peut être un frein terrible. À l'intérieur de l'Europe, par exemple en Allemagne, même si les politiques font part du besoin d'immigration pour l'économie du pays et sa structure, l'opinion est contre elle, elle est raciste et xénophobe. Ce qui est un obstacle important pour cette volonté politique d'ouverture. Mais on peut comprendre cette opinion. L'identité est un processus et une construction durable qui ne peut suivre l'actualité et ses changements. L'identité ne change pas aussi vite que l'actualité. Les pays de l'Est sont passés d'une économie dirigée et d'une politique du même type à une économie libéralisée, avec une politique libérale. Et cela très rapidement. L'UE des 15 est passée à l'UE des 27 en un rien de temps. Or, cette radicale transformation ne s'est pas fait sans heurt. On sous-estime le bouleversement et le prix à payer pour passer d'un régime à un autre. Il n'y pas que

l'économie qui s'est transformée ; cela a touché également les identités. Or, un tel bouleversement, qui entraîne une certaine incertitude par rapport aux repères usuels, peut amener à des attitudes de repli sur soi. Si l'UE a changé, les identités des différents individus n'ont pas su toutes changer au même rythme et dans la même direction. Bien que certains se sentent très à l'aise avec cette nouvelle direction, avec la possibilité d'aller travailler à l'autre bout du monde, beaucoup perçoivent ces changements comme menaçants. Ils ont une perte de repères. Par conséquent, votre question « qu'est-ce que c'est être belge ? » prend tout son sens. Il y a pour beaucoup une forte volonté d'un État protecteur, de se sentir protégé dans le droit, l'économie, la culture, etc. Et ce n'est pas du racisme. L'identité n'est pas absolue, le racisme non plus. Il faut le relier au terrain, pour lutter contre. Travailler sur les conditions d'émergence et de vie de ce racisme. On ne peut pas demander aux gens de changer alors qu'ils sont quotidiennement bombardés d'images inquiétantes et dramatiques. Prenons l'exemple des gens du voyage. Beaucoup ont peur de ces gens-là. Mais ce racisme au niveau de l'opinion peut s'analyser. Quels sont les conditions d'émergence de cette attitude ? La caravane est vue comme illégale. Par conséquent, il ne sert à rien de sensibiliser dans ce cas-là ; la commune donnera toujours raison à ceux qui leur sont hostiles, qui pensent qu'ils n'ont rien à faire là, ne peuvent pas stationner là. Il faut donc travailler sur les réglementations, le terrain, le local. Avant même d'aborder la question de savoir qui sont ces gens, quels sont leurs cultures, leurs pratiques, etc., il faut travailler sur des choses concrètes, sur lesquelles on peut agir. Ensuite seulement, on peut faire de la sensibilisation. Et parfois même, il n'y en a plus besoin ; l'opinion change d'elle-même.

# Réhabiliter la politique, transformer le politique

Jean Cornil



Dans nos systèmes démocratiques, le politique qui réussira le fera grâce à la tyrannie de la majorité. Il doit tenir compte du ressenti de ses électeurs. Mais comment le politique qui doit être élu peut-il être en même temps un éducateur ? C'est là toute la contradiction. Comprendre le ressenti de ses électeurs (sinon il ne sera pas élu) d'un côté et, d'un autre côté, avoir une vision politique, un projet, une ouverture d'esprit, pour pouvoir tirer ses électeurs vers un état de représentations mentales supérieures en qualité. Travail très difficile. S'il colle parfaitement à la volonté de ses électeurs, c'est du populisme, de la démagogie, du nationalisme. Si, à l'inverse, il est trop dans le long terme, il ne sera pas (ré) élu. Les intérêts immédiats des gens sont en contradiction avec une politique à long terme. Les intérêts immédiats s'opposent au long terme. C'est le cas typiquement problématique de l'environnement. Les politiciens sont poussés à répondre à des demandes à court terme. La démocratie doit donc s'interroger sur son fonctionnement. Une réforme est nécessaire. On sent que le politique s'en empare mais c'est très long. La politique est toujours en retard sur la réalité. Souvent, d'ailleurs, réponse n'est plus adaptée. Il y a un fossé entre les transformations en cours et les décisions politiques. De plus, il y a un mépris traditionnel envers les dirigeants. Il faut retravailler la confiance par plus de transparence et moins de corruption. Il faut à terme limiter la politique professionnelle. L'extrême, c'est Le livre de David van Reybrouk, « Contre les élections », qui offre une perspective intéressante sur le tirage au sort des représentants politiques. Cela fait réfléchir, sans pour autant que ce soit la solution. Le combat émancipateur est progressiste, voire utopique – c'est-à-dire moral et politique, politique et éthique ; le combat qu'il faut mener, c'est celui pour l'obtention des mêmes droits pour

tous les terriens. Chaque individu, sur le plan des principes, devrait être libre de se déplacer, de voyager et de s'installer n'importe où sur la planète. Alors oui, c'est utopique ! En effet, en ce moment, on se dirige plus vers la construction de murs, comme le montrent le gouvernement hongrois, Israël, les Américains et d'autres encore. Aujourd'hui, il y a paradoxalement plus de frontières qu'auparavant. Il y a quatre fois plus d'États qu'il y a un siècle, et les droits diminuent. Mais j'aime avoir un idéal-type, une direction progressiste, même s'il y a un retour en arrière, même si on recule. Au-delà d'un effet de l'histoire, avec l'effondrement des grands empires après la guerre 14-18 (l'Empire britannique, l'Empire ottoman, etc.) et la décolonisation, c'est une question de repli identitaire. Il y a un double processus. En effet, la mondialisation efface les frontières, ce qui génère des angoisses et se traduit par des votes nationalistes ou populistes. Il y a donc un repli sécuritaire, un besoin de protection de la famille, du quartier, de la commune et de l'État. Deux mouvements, liés l'un à l'autre. Au plus on ouvre (la mondialisation), au plus on dilue l'identité. Ouvrir, c'est bien ; mais pas lorsqu'on ne le fait que sur la plan économique. Il y a aussi le plan politique, social et moral. Il y a donc un retour vers la recherche de ses origines ; une reterritorialisation, pour refaçonner une identité qui semble diluée. L'individu recherche son « je » parmi un « nous », car il lui semble que son identité est diluée. En définitive, les relations internationales jouent évidemment sur le racisme, avec la géopolitique et ce qui se passe en Syrie, en Irak, au nord du Maroc. Elles ont un impact sur le racisme. L'intégration européenne aussi. L'Europe à six ou à vingt-sept, ce n'est pas la même chose. Ce qui se passe en ce moment en Turquie, par exemple, surtout depuis le mois de juillet, crée sans doute une virulence plus forte envers ces populations, un regard plus inquiet. La transmission de la politique internationale rebondit sur les peuples.

## Guerres et conflits, notre part de responsabilité



*Frédéric Olders,  
auteur d'un mémoire de fin d'étude sur  
l'éducation populaire à  
l'environnement*

Concernant le racisme et les rapports internationaux, il est important de parler de la soi-disant volonté occidentale d'importer la démocratie dans les pays du sud. Chaque fois qu'on l'a fait, c'était des guerres coloniales, qui se cachaient derrière cet objectif. Mais, il suffit de regarder l'Irak, l'Afghanistan, ça ne fonctionne pas. Concernant la Lybie, c'était une dictature, mais les gens y vivaient bien, comparativement à maintenant. Malgré le fait qu'il y avait un dictateur qui s'en mettait plein les poches, il y avait une répartition des richesses qui était meilleure que dans beaucoup de pays dits démocratiques.

Cela nous donne l'occasion de nous arrêter sur la question des dictatures dans les pays du sud en général, question qui est liée à celle des causes du racisme. Je sais qu'il y a beaucoup de dictatures dans le Sud, en Afrique notamment, mais je ne les connais pas assez. Pour pouvoir en parler. Cependant, on peut observer qu'il y a de grands problèmes en Occident également, à ce niveau. La Russie, p. ex., c'est une oligarchie, très clairement, ça ne se cache même plus. Il y a aussi la Biélorussie, dont on ne parle jamais. Le gouvernement de ce pays n'a jamais cessé d'être une dictature communiste, depuis presque un siècle. Ce n'est pas très loin de chez nous et on n'en parle jamais non plus. Quand on regarde plus à l'ouest, on peut noter que, aux Etats-Unis, il y a juste deux partis principaux. C'est une bi-dictature ; ils se refilent la « patate chaude », une fois, de temps en temps. Est-ce que c'est vraiment le modèle le meilleur ? Je ne pense pas. Donc, je ne vois pas pourquoi on pointe tant les pays du Sud. C'est vrai que la question de la démocratie et de la dictature est complexe. On peut vivre dans une démocratie et vivre cette démocratie comme une dictature. C'est une question de point de vue. Mais revenons-en à la question de la géopolitique des pays occidentaux. Beaucoup d'entre eux ont une part de

responsabilité, la Belgique aussi. Car, concernant l'Irak, si elle n'a pas participé directement, elle a laissé passer des convois américains, étant donné que les Etats-Unis sont ses alliés – certes, je ne crois pas que le gouvernement aurait eu le choix, diplomatiquement parlant, du fait que nous sommes un très petit pays. Mais on aurait dû essayer, et le fait qu'on ne l'a pas fait entraîne qu'on a une responsabilité. Et quand on envoie les F-16 pacifier l'espace aérien libyen, comment dire qu'on n'a pas une responsabilité ? Le problème, c'est qu'il y avait aussi des gens de gauche qui disaient qu'il fallait aller en Libye, pour régler son compte à un dictateur. Mais pour mettre quoi à la place ? Pour détruire un pays qui maintenant vit dans le chaos, où les gens ont un niveau de vie qui est nettement inférieur à celui qu'ils avaient avant. Une autre chose sur laquelle on devrait réfléchir, en lien avec le racisme et les rapports internationaux, c'est l'ONU. Je pense que sa structure est totalement infondée, car elle se base sur la situation de la fin de la seconde guerre mondiale, et qu'il n'y a que cinq membres permanents disposant du droit de veto, alors que cet organisme est censé être une assemblée de l'ensemble des pays du monde. On peut d'ailleurs noter que, au début, on a hésité à y intégrer la Chine ; mais étant donné que c'est là où il y a le plus grand nombre d'habitants, il était difficile de refuser cette intégration. On n'est donc absolument pas dans un fonctionnement démocratique, tout en prétendant promouvoir la démocratie. Un autre point important est que l'un des critères principaux, pour être membre permanent de cette organisation, c'est le fait d'être une puissance atomique... On pourrait alors rajouter Israël, la Corée du Nord, l'Inde, le Pakistan, ... Ou encore l'Ukraine, qui a encore des ogives nucléaires d'origine russe. En bref, l'ONU est à refonder totalement, en particulier à fonder sur autre chose que la force, justement.

## *Ils ont dit aussi...*

La démocratie est une valeur universelle, elle devrait permettre au peuple de se gouverner et de constituer des États de droits, de lutter contre la corruption, d'éviter les passe-droits. Mais ce n'est pas nous qui devons l'instaurer chez d'autres. Il faut en finir avec le néo-colonialisme. Les dictatures des pays du sud sont là avec notre soutien. Il faut valoriser des relations équitables ; alors seulement, les peuples de ces pays pourront construire leur démocratie. On ne peut instaurer de démocratie là-bas – mais en revanche, on peut y soutenir des élections libres.

**Alice Botquin**

Un centre fermé, c'est une prison, justifiée par une catégorisation administrative qui s'appuie sur une construction raciale ; catégorisation qu'on utilise aussi pour justifier les expulsions. Mais l'expulsion, cela signifie que les personnes perdent tout ce qu'elles ont construit ; on les renvoie dans un pays où elles n'ont plus mis les pieds depuis 10 ans, où on les mariera de force – raison pour laquelle, justement, ces personnes étaient parties. Mais on s'en moque, sur cette seule base administrative.

Et les choses ne s'arrangent pas. Pendant des années, il n'y avait plus d'enfant, dans les centres fermés ; maintenant, il y en a de nouveau – sous prétexte que leurs familles s'y trouvent et qu'il faut les y réunir – au lieu de réunir enfants et parents hors de ces centres. Et même des enfants seuls ont déjà été mis en centres fermés.

**Vincent Cornil**

J'ai du mal à parler de pratiques racistes dans le cadre des relations internationales. D'après moi, les murs qu'on construit un peu partout sont plutôt une violation des droits de l'homme. En effet, on est censé pouvoir circuler librement. Et la protection des réfugiés, cela fait partie de la convention de Genève. C'est donc plus une question de non-respect des droits de l'homme qu'une attitude raciste d'un pays tout entier.

**Iris Knupel**

La situation est dramatique. Rien qu'à regarder les files d'attente à l'Office des Etrangers, on comprend le malaise. Ça donne l'impression d'être envahis. Or, c'est plutôt un manque de moyens et surtout une crise de l'accueil, qui est à remettre en question. Di Rupo a fait tellement de coupes budgétaires dans l'accueil que même une personnalité comme Théo Francken a du rouvrir des centres et remettre des moyens dans ce domaine ! Theo Franken qui s'appuie sur le droit ! C'est complètement dingue. Récemment, malgré une décision de justice, malgré le fait que le contentieux des étrangers a rappelé trois fois à l'Etat belge de délivrer un visa à une famille syrienne (qui a deux enfants), Theo Francken préfère payer une astreinte quotidienne plutôt que d'appliquer la loi. Que faire, lorsque nos ministres, eux-mêmes, ne respectent pas la loi et le crient haut et fort, comme si c'était légitime ? Nous sommes dans un Etat fasciste, il faut ouvrir les yeux. Quant à l'extension des conflits du Moyen-Orient en occident, on récolte ce que l'on a semé. On est allé jeter le chaos, on a déstabilisé ces régions ; alors il faut assumer, maintenant.

**Youssef**

## Sommes nous tous racistes



*Jacques-Philippe Leyens présente son livre et propose un ensemble d'idées qui ont guidé sa rédaction (« Sommes-nous tous racistes ? » a été édité en 2012, chez Madraga).*

Le racisme est un antagonisme profond, une haine, ou au contraire une condescendance apparemment inoffensive, conscients ou non, à l'encontre de membres d'un groupe donné du seul fait de leur appartenance à ce groupe, et qui se manifestent aussi bien au niveau du comportement, la discrimination, que des croyances, les stéréotypes, et des réactions cognitivo-affectives, les préjugés. Dans mon livre *Sommes-nous tous racistes ?*, je défends la thèse que tout le monde a probablement des accès de racisme. Les cibles sont innombrables : Noirs, musulmans, juifs, obèses, homosexuels, femmes, policiers, enseignants, pays voisin, joueurs de football, etc. Les racistes avérés voient entre ces cibles et eux-mêmes des différences fondamentales. Ils attribuent aux autres une essence spéciale qui serait innée, indélébile et immuable. C'est le discours d'un Alain Finkielkraut qui écrit dans son *Identité malheureuse* que les immigrants sont coulés dans un autre moule que les Français de souche. Pour le nouvel académicien, les uns et les autres ne sont pas interchangeables ; à la base, il y a une faille *i n f r a n c h i s s a b l e*. Si la plupart des gens sont tentés par le racisme dont ils sont les victimes, il ne faut pas imaginer que le racisme est inné. Les preuves les plus efficaces sont anecdotiques. C'est, par exemple, ma fille qui ne sait pas la couleur de peau de son amie (africaine) : « je regarderai demain et te le dirai ». Si le racisme n'est pas inné, il est étroitement associé à

l'ethnocentrisme qui, lui, est probablement inné. Il s'agit de la tendance à croire que son groupe est le centre de l'univers autour duquel tout tourne. La réaction n'est pas raciste, elle est « normale » en ce sens que l'on doit être certain de son statut dans la société. Toutefois, la normalité peut déraiper très vite quand les autres ne sont plus considérés comme *c o m p l è t e m e n t h u m a i n s*. Les dérapages ne font pas nécessairement appel à de grandes manifestations médiatiques comme dans le cas actuel de l'islamophobie. Il suffit de lire ce que beaucoup de Flamands ont dit et écrit sur les Wallons paresseux et idiots. Si ces propos avaient été prononcés à propos de Juifs ou des Noirs, on aurait eu lieu à d'incroyables manifestations. L'allusion à l'antagonisme Flandres-Wallonie montre la banalisation du racisme. Les journaux belges, flamands par exemple, n'ont aucun scrupule à relayer les contenus racistes à l'encontre des Francophones. Un autre signe de la banalisation est la réactivité des milieux juifs quand une critique est élevée, souvent avec raison, contre la politique d'Israël. Pour certains Français tout est antisémite au point que certains veulent émigrer en Israël pour trouver plus de sécurité (à chacun ses lubies). J'aimerais insister sur le rôle ridicule que des racistes veulent faire porter au hijab et, plus *r é c e m m e n t , a u b u r k i n i*. Le 5 août 1992, dans un quartier pauvre de Bruxelles, la maman de Loubna Benaïssa, 9 ans, lui demande d'aller chercher un pot de

yaourt dans une épicerie voisine. L'enfant n'est jamais revenue. La police a suivi plusieurs pistes mais en vain et sans beaucoup de zèle. Aucun juge d'instruction ne fut nommé et le parquet a attendu six jours avant de s'intéresser à l'affaire. Pendant plus de quatre ans, l'enquête a été négligée, entachée d'erreurs, n'apportant aucun éclaircissement à la famille. Entretemps, en 1996, la pédophilie est devenue un problème national avec l'affaire Dutroux. Celle-ci pousse la famille Benaïssa à se constituer partie civile. Une instruction judiciaire est enfin ouverte. Le 5 mars 1997, les enquêteurs découvrent le cadavre de la petite Loubna non loin de chez elle, dans la cave du pompiste Patrick Derochette, connu pour des faits de mœurs. La police avait fait une perquisition dans sa station-service en 1994, mais n'avait pas pris la peine de fouiller l'ensemble de la cave dans laquelle se trouvait déjà le corps de Loubna. La sœur aînée de la victime, Nabela, qui a 17 ans quand l'assassin est arrêté, devient momentanément un personnage public grâce à la télévision qui l'interviewe à de multiples reprises. Portant un foulard blanc, Nabela Benaïssa force l'admiration de tous par son courage, sa calme détermination, son intelligence, sa maturité. Ses interventions sont remarquables. Elle ne fait pas d'amalgame entre police et politiciens. Elle respecte le travail des enquêteurs et, à aucun moment, ne se plaint des lenteurs qui pourraient être attribuées à leurs origines marocaines. Son père, un maçon immigré de première génération maîtrisant mal le français, la soutient, de même qu'une de ses enseignantes. Nabela Benaïssa était tellement mûre et réfléchie dans ses réponses en direct, qu'à l'époque personne n'aurait osé proférer la moindre critique envers son port du voile. Elle donnait une telle image d'équilibre et de recherche d'objectivité que toute critique aurait été jugée de mauvaise foi, si pas raciste. Cette adolescente posée avait conquis tout un pays. Elle a d'ailleurs mené de brillantes études de juriste. Aujourd'hui, Nabela Benaïssa est avocate, travaille aux USA et ne porte plus le foulard. La réaction positive et empathique de la population belge envers ce personnage médiatique à la fin des années quatre-vingt-dix indique qu'à l'époque le foulard n'était pas perçu comme un signe d'extrémisme.

Voici une autre anecdote, qui a eu lieu en 2004 près de Courtrai, en Flandre, dans une moyenne entreprise. Celle-ci employait une musulmane portant le hijab. Pour protéger le propriétaire, qui avait reçu des menaces de mort à cause de ce foulard, la femme a voulu donner sa démission. Le patron a refusé qu'elle renonce à son emploi à cause de son voile. Cette réaction lui a valu d'être couvert d'honneurs et reçu par le Roi. Cette invitation royale traduit le sentiment de sympathie et d'admiration suscité dans l'opinion publique par l'attitude de l'employeur. Voilà quelqu'un qui était prêt à risquer sa vie pour qu'une de ses employées reste libre de ses choix. Cette attitude avait été interprétée comme de l'antiracisme et fortement valorisée. Dans les deux cas, la réaction prioritaire de la population indique que le voile n'était pas perçu à l'époque comme un signe islamiste. On s'interroge dès lors sur les raisons qui poussent aujourd'hui certains à prôner l'interdiction du foulard à l'école. Nous les soupçonnons de s'y attaquer afin de créer artificiellement un débat public qui donnerait une légitimité et une résonance médiatique à leurs propos islamophobes.

Examinons les principaux arguments généralement avancés. Le voile est dénoncé comme une limite à la liberté des femmes. Nabela Benaïssa était une adolescente qui portait le voile ; elle était fidèle aux coutumes de sa famille. Plus tard, elle a enlevé son voile mais ne s'est pas débarrassée de sa religion. Elle se déclare **t o u j o u r s m u s u l m a n e**. Dans beaucoup de familles françaises et belges, il existe aussi des usages en matière d'habillement féminin ; certaines familles ne tolèrent pas le port du pantalon ou le moindre décolleté. Certaines écoles catholiques imposent un uniforme, refusent que les élèves portent barbe ou moustache, n'admettent pas les coiffures exotiques inspirées par des joueurs de football, et interdisent les tatouages visibles. Nous ne voyons pas toujours les différences entre les exigences de ces « bonnes » familles françaises et belges et celles issues de la culture musulmane et installées en France et en Belgique. Rappelons d'ailleurs que des circonstances spéciales imposent un chapeau ou un châle aux femmes ; c'est un signe de respect. Une femme ne se

présentera jamais nu-tête au Pape. Auparavant, c'était aussi obligatoire dans les églises. Pourquoi le voile n'aurait-il pas la même signification dans des familles musulmanes traditionnelles ? Quoique rarement, le voile est aussi présenté comme un signe de reconnaissance. Alors que dans nos pays, les mariages hors de la famille sont favorisés, ce n'est pas le cas pour les musulmans où l'endogamie est recherchée. Le voile signifierait donc qu'il y a possibilité pour un proche de la famille d'épouser la jeune fille ou interdiction pour un non musulman. Cette signification donne un aspect péjoratif au voile, comme si on l'associait au mariage entre cousins germains par exemple. Cette explication au port du voile est plausible mais n'a rien de spécifique à la culture musulmane. Si, dans nos pays, l'endogamie n'est pas de mise, des cercles de gens fréquentables et donc épousables existent. Il y a d'ailleurs des fêtes pour des jeunes triés sur le volet et dont les parents s'engagent eux aussi à organiser des cours de danse puis des soirées dansantes où l'on va faire son marché d'époux possibles, les fameux « rallyes ». Les aristocrates vont au « Bal des débutantes » et se marient souvent entre eux. Il en est de même des fermiers qui eux se rencontrent aux soirées des « Jeunesses Agricoles et Paysannes » (JAP). Au Bal des débutantes, on met en avant la longueur de son nom. Aux JAP, on vante le nombre de têtes de bétail dans l'élevage familial. Ce qui est la routine, ou la coutume pour nous devient une particularité chez les musulmans. L'utilisation de cet argument de reconnaissance communautaire pour justifier le rejet du voile ne nous semble donc pas convaincante. Le voile peut par contre servir de point de repère pour le communautarisme entendu à la française, c'est-à-dire la ghettoïsation. Les familles dont les femmes portent le voile vont habiter des quartiers bien précis à l'intérieur de la ville. Une spirale va s'installer. Des personnes visiblement musulmanes vont chercher à habiter dans une certaine proximité entre elles. Ce noyau va faire tâche d'huile, d'autant plus facilement que les Français ou Belges d'origine vont quitter le quartier qui acquiert dès lors mauvaise réputation.

Pour certains, le port du voile musulman est devenu avec le temps une réaction anti-française et anti-belge. Au début sans signification importante, surtout pas revendicatrice, comme les croix catholiques ou étoiles de David, le voile est devenu symbole d'identité islamique. Les Français

absurdement laïques et les Belges avec leur neutralité stupide récoltent maintenant ce qu'ils ont réussi à semer depuis des années. Le dernier problème soulevé par le burkini est le parangon de l'instigation au racisme. On peut se baigner en maillot une pièce, monokini, nu, avec un string ou un short. Qu'on se rappelle aussi nos aïeules qui osaient braver les flots marins engoncées dans toute une garde-robe et isolées par des cabines tractées jusqu'au début des vagues. Interdire le burkini c'est appliquer consciemment des conditions de racisme. Il ne s'agit pas que d'un problème français ; j'ai rencontré un sondage belge où plus de 80 % des répondants étaient opposés au costume de bain musulman. L'absurde est à son comble quand on sait que le burkini est à l'origine une réaction libératrice et provocatrice par rapport à des astreintes vestimentaires exagérées en Iran. On peut distinguer les non racistes continus ou temporaires, les racistes explicites et les gens qui ne veulent pas être racistes et croient ne pas l'être mais le sont inconsciemment. On appelle ces derniers des racistes aversifs. Ce sont souvent des gens qui prônent l'individualisme ; nous serions tous des individus égaux et semblables. Cette vision est utopique. Comment se passer de groupes et comment évoquer des individus semblables ? Semblables à qui ? Cette question est au cœur de l'idéologie d'assimilation, une politique clairement raciste alors qu'elle est la position officielle de la France. La France est clairement raciste, du moins en apparence. Des chercheurs français se sont rendus compte que la majorité des Français était en faveur de l'intégration, du multiculturel, mais s'imaginait que la plupart de leurs compatriotes étaient en faveur de l'assimilation. C'est ce qu'on appelle une ignorance plurielle mais il n'empêche que l'assimilation est véritablement ancrée dans les mœurs politiques françaises. Eliminer le racisme est impossible, selon moi. Lutter contre lui revient à reconnaître qu'on peut être raciste. Il n'y a pas plus racistes que les gens qui se proclament non racistes. Les médias ne sont pas étrangers à cette maladie. Ils transportent la peur qui amène à la haine et de là au racisme comme s'il s'agissait d'un discours de bon sens. L'école est le milieu idéal pour lutter contre le racisme mais tout dépend des enseignants. Que l'on pense aux professeurs d'université qui interdisent le port pourtant permis du voile. Pauvre laïcité !

**Jacques-Philippe Leyens.**

## LAÏCITÉ, CONCEPTS ET PRATIQUES VERS QUELLE REDÉFINITION

*La laïcité suscite polémique et émotion et se trouve au croisement de plusieurs approches, définitions, justifications et plaidoyers. Depuis le 11 septembre, la patrie d'origine de ce concept s'est fait un devoir de cultiver un débat de société et, par là-même, d'inciter ses institutions et structures à se positionner. Les événements qui ont suivi le tournant du siècle ont rendu ce débat encore plus passionné, et ont pris une part très intéressante dans les projets politiques et les programmes électoraux de la gauche comme de la droite. Il est de notoriété publique que ce débat a pu franchir d'autres frontières et s'abriter dans d'autres contrées qui revendiquent la séparation du temporel et du spirituel. Dans ce sens, l'école et les institutions publiques ont constitué un terrain fertile pour, d'une part, faire entendre les ténors de la laïcité et, d'autre part, provoquer des replis et des résistances de la part de ceux et surtout de celles qui se sentaient pointées. La laïcité dans la sphère publique – quel entendement et quelles pratiques pour renforcer ou affaiblir la démocratie, pour consolider ou fragiliser la liberté de l'expression, pour promouvoir ou récuser l'égalité des droits ?*

## « Entre une laïcité-séparation et une laïcité-neutralité »

Vincent Cornil



Dans la laïcité, il y a deux dimensions : la séparation et la neutralité. Avec le massacre de la Saint-Barthélemy, on commence à théoriser ce concept. Le religieux propose une vie bonne, tandis que le politique propose la vie juste. Le politique ne doit pas s'occuper de la vie bonne et le religieux ne doit pas s'occuper du politique, il ne doit plus en être le relais. Ça, c'est la séparation. La neutralité laisse libre cours à quiconque le souhaite de vivre une vie religieuse ou pas. Il est areligieux, il se tient à distance. Il y a différents critères opérationnalisables pour vérifier cela. Au MRAX, nous sommes pour une laïcité-séparation et une laïcité-neutralité. C'est la double incompétence : le politique est incompétent pour s'occuper du religieux et le religieux est incompétent pour s'occuper du politique. Ce qu'on observe ici, c'est qu'on n'est pas dans la laïcité-séparation, qui doit pourtant être la base sur le plan politique. Il y a une présence du religieux dans le politique, notamment dans le protocolaire. À travers ses nombreux piliers, l'église catholique a accès au politique. D'un autre côté, on n'est pas dans la neutralité qui est supposée être la base de l'égalité des droits de l'homme, homme libre de choisir sa religion. Dans la religion musulmane, il y a de grandes entraves à la liberté religieuse, entraves qui sont hors-juridiques. Il y a les textes, la liberté religieuse, principe a priori mais pas absolu ; il y a des restrictions selon certaines conditions (prosélytisme, radicalisme, etc.). Il y a donc, d'une part, des objectifs qui doivent être poursuivis, par exemple la lutte contre le radicalisme, les troubles à l'ordre public etc. ; d'autre part, il y

a des moyens mis en place pour poursuivre ces objectifs, et qui doivent être proportionnels à ces objectifs. Pour le moment, concernant par exemple la liberté religieuse musulmane, on dit qu'on interdit le voile dans les écoles secondaires soit pour trouble à l'ordre public, soit pour lutte contre le prosélytisme, ou encore contre le radicalisme. Au regard de la loi, ces arguments sont légitimes ; mais il est à démontrer que le voile est effectivement un signe de prosélytisme, de radicalisme, etc. Le juge doit qualifier chaque situation. Et lorsqu'on va devant une juridiction, on constate généralement que, dans 90% des cas, le juge n'a aucun problème à considérer le voile comme étant un signe de prosélytisme, etc. Ensuite, le moyen : imaginons que le port du voile, dans certains cas, soit effectivement un trouble à l'ordre public, ou autre, parce que la fille qui le porte fait ceci ou cela. Pour le moment, le moyen choisi dans les écoles, c'est l'interdiction absolue. On recourt à ce moyen pour lutter contre les cas de harcèlement notamment – ce qui existe ; il y a du harcèlement envers une fille voilée. Mais ce moyen, l'interdiction absolue – pour lutter contre des cas particuliers –, est tout à fait disproportionné. D'après nous, il s'agit là d'un racisme d'État qui, encore une fois, exclut, fracture la société. Ils refusent toute visibilité du religieux musulman.

La Ville de Bruxelles qui, politiquement, s'est constitué en opposition à l'Université Catholique de Louvain – et qui est à la base de la création de l'ULB – oublie qu'elle est un service public, pas un courant philosophique. En s'appuyant sur une philosophie de ce qu'est

la vie bonne, ils interdisent tout signe religieux ; mais ce n'est pas à eux de s'occuper de cela. Donc, le politique ne respecte pas la séparation. À la base, le principe de laïcité était de laisser libre cours à toute conception de la vie bonne, dans le respect démocratique, car il s'agissait là de lutter contre le paternalisme de certaines religions, contre l'obscurantisme, le fait de cadenasser des esprits. Mais on assiste là au développement d'un nouveau paternalisme, où l'État nous dit qu'il sait ce qu'est la vie bonne, qu'une vie musulmane n'en serait pas une, que la vie bonne consisterait à se couper du religieux – surtout musulman – et surtout du voile. C'est vrai, le voile est utilisé à des fins de domination de la femme. Mais le bannir, c'est passer à côté du but ; car pour beaucoup de femmes, le voile est émancipateur. Il faut procéder au cas par cas. L'État nie vouloir montrer la vie bonne ; il se dit en-dehors du religieux ; mais le fait est qu'on constate un paternalisme d'État, qui veut remplacer un paternalisme religieux. Si l'on affirme qu'un acte sort du cadre démocratique, on a à le prouver de manière

très rigoureuse ; et au cas par cas, jamais de manière absolue. Mais avec ce dont il s'agit ici, on est dans l'absolu, la réduction, la facilité. C'est très populiste et très porteur en terme électoral, de taper sur l'islam et ses éventuelles questions identitaires. Ici, vis-à-vis de la fille qui porte le voile, on est soit dans le paternalisme, soit dans le rapport de haine. Il y a l'idée : « elle nous provoque, c'est un corps qui nous menace dans notre identité, qui est là pour prendre le pouvoir, car l'Europe sera musulmane dans 50 ans, etc. On est dans un rapport postcolonial, où on ne veut pas voir au cœur de nos villes nos anciens colonisés. On promeut alors une vie bonne en opposition à la leur. De notre côté, nous insistons alors sur le principe de neutralité et de laïcité, sur le fait que le port du voile ne s'oppose pas à la liberté individuelle. Bien sûr, si une femme ne veut pas porter le voile et qu'on l'y oblige, il faut agir. Et inversement ; or, il y a des pressions du politique pour interdire le port du voile ; c'est pourquoi, il faut agir. Chacun doit se sentir libre.

## « L'interdiction des signes convictionnels est un rejet qui ne dit pas son nom. »



*Mehmet Saygin,  
spécialiste en droit public et droit social*

Le principe de laïcité s'applique à l'Etat et à ses représentants, les agents publics. La laïcité est un plat composé d'une série d'ingrédients : l'égalité, la non-discrimination, la liberté (notamment religieuse) et la non-ingérence réciproque entre l'Etat et les Eglises, ce qui implique que l'Etat ne s'ingère pas dans le fonctionnement des institutions religieuses et que, à l'inverse, les institutions religieuses ne s'ingèrent pas dans le fonctionnement des institutions publiques. Le principe de laïcité n'a pas vocation à s'appliquer dans la sphère publique (plus simplement dit : en rue). Dans l'enseignement public/la fonction publique, il faut distinguer élèves/administrés et enseignants/fonctionnaires. Les élèves/administrés sont des usagers du service public et, à ce titre, ils ne sont tout simplement pas concernés par le principe de laïcité. Les enseignants/fonctionnaires, eux, sont concernés et sont tenus de respecter ce principe. En revanche, la laïcité, à savoir la neutralité, ne porte pas sur l'apparence (car il n'existe aucune apparence objectivement neutre), mais sur le service rendu. Par conséquent, s'il est légitime d'exiger des enseignants/fonctionnaires qu'ils

soient neutres, il est excessif d'élargir cette exigence à leur tenue vestimentaire. Les velléités d'interdiction des signes convictionnels (en fait le foulard islamique, les autres signes convictionnels n'étant que des "victimes collatérales") sont souvent le résultat d'une peur voire d'un rejet qui ne dit pas son nom. Interdire à une personne qui pose un choix pour elle-même et qui ne l'impose pas à autrui de porter un signe convictionnel, c'est occulter le problème, à savoir une difficulté à assimiler la diversité de nos sociétés contemporaines. Ce défi, il faut pourtant le relever. Il faut appliquer avec cohérence les droits et libertés fondamentaux contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention européenne des droits de l'Homme et la Constitution. Ces droits et libertés fondamentaux ne sont pas négociables. Quant aux entreprises du secteur privé, elles ne sont pas concernées par le principe de laïcité/neutralité, qui une nouvelle fois ne concerne que l'Etat. Elles ne pourraient donc pas fonder une interdiction de porter des signes convictionnels sur cette base.

## « La laïcité, une affaire d'État et pas d'individus ».



*Youssef Handichi, député*

Tu me dis laïcité, je pense voile. C'est devenu un automatisme. C'est terrible, tout ce travail qui est fait sur le voile et sa mise en relation avec la laïcité. En France, la laïcité, c'est un espace de restriction et d'interdiction. Ce sont les Français et les Belges qui ont un problème avec cette loi ; nous, on n'a pas de problème avec le concept.

La laïcité, c'est un concept étatique qui ne doit pas s'occuper des individus, de leur croyance et de leur style vestimentaire. Lorsque je vais à la poste, je me fiche de la façon dont est habillée la personne qui va s'occuper de moi. Ce que je veux, c'est qu'elle soit compétente, qu'elle me donne la bonne information et qu'elle ait les bons outils pour délivrer mon colis au bon endroit. Qu'elle porte un voile ou non, qu'est-ce que ça change ? « Le plus important, c'est ce que j'ai dans la tête, pas sur la tête ». Dans ces débats actuels sur le voile, je ne sais pas s'ils se rendent compte qu'ils mettent en place des mesures qui vont dans le sens inverse de ce pour quoi ils se battent. Lorsqu'on dit qu'une fille voilée ne peut pas aller à l'école, qu'est-ce qu'il se passe ? Elle va rester à la maison. Elle va devenir soumise et à

la botte de son futur mari, car elle n'aura aucune compétence, aucun outil pour aller plus loin dans la vie. Pour ça, le combat féministe s'est complètement trompé, en excluant les femmes voilées. En effet, une femme voilée est-elle obligatoirement soumise ? Avez-vous déjà écouté des femmes voilées ? Croyez-moi, des revendications, elles en ont beaucoup. Celle de porter ce qu'elles veulent, y compris le voile, de faire des études, de travailler et d'avoir les mêmes droits que les hommes, etc. Elles sont adultes et elles font un choix, quel est le problème ? Evidemment, il y en a qui ont été exclues de l'éducation et qui vivent dans des conditions familiales désastreuses, remplies de violences physiques et morales, et qui plus tard seront soumises à leur mari. Mais, justement, il faut leur ouvrir toutes les portes pour qu'elles puissent échapper à cette situation, au lieu de les bloquer dans leur ascension. Un jour, une mère m'a dit : « je n'ai pas su expliquer l'islam à ma fille. C'est quelqu'un d'autre qui l'a fait et elle est partie se faire exploser ».

## *Ils ont dit aussi...*

La laïcité ne doit pas s'appliquer aux citoyens dans la sphère publique. Ce serait contraire aux normes européennes. Je pense que la liberté de culte est possible justement grâce à la laïcité. Donc, non, pas d'interdiction aux citoyens. Il faut développer nos différences pour s'enrichir et non pas les cacher car cela risquerait de créer des individus frustrés et cela favoriserait le communautarisme et l'exclusion.

**Ridouan Benayad**

C'est un principe politique qui permet de gérer l'État de manière impartiale, c'est-à-dire sans influence du religieux sur la loi. Au niveau individuel, c'est l'acceptation de l'autre et de son choix de vie, dans le respect de la loi. Je suis athée mais je me battrais pour que l'autre puisse exercer sa religion. Il s'agit de se replacer dans l'égalité des droits et le fonctionnement du bien-vivre ensemble, sans exclure.

**Alice Botquin**

Doit-on interdire ces signes dans la vie publique, dans l'espace public ? Non, je ne pense pas. Par contre, on doit l'interdire dans les institutions de l'État, car la neutralité ne peut pas s'accompagner d'une forme d'identité personnelle. Mais j'ai bien peur qu'aujourd'hui la question des signes confessionnels soit vraiment stigmatisée par tous ces signes de la religion islamique. Il y a un amalgame. Un amalgame entre des gens qui fuient la radicalisation et les individus radicalisés.

**Guy Fays**

La laïcité, ce n'est pas une religion, c'est pour cela que pour ce principe je me sens plus proche des Français. Il doit y avoir une forme de neutralité dans les services publics. Mais je sais bien la relativité des choses ; en ce qui me concerne, je ne mets pas de cravate et pourtant, pour certains, c'est indispensable, je suis donc prudent. Mais je préférerais une femme sans voile, un garçon en jeans, qu'un moine du Dalaï Lama, parce que cela correspond plus à mes critères de modernité et d'universalisme ; mais c'est aussi un impérialisme, d'une certaine manière. Vous voyez, c'est compliqué. Les différents systèmes de croyances doivent le moins possible jouer un rôle dans l'espace public. En Belgique, c'est compliqué ; on prend la laïcité comme une religion alors que ce n'est pas du tout le cas ; c'est pour ça que, sur ce plan, je me sens plus français. Mais cela ne m'empêche pas de trouver la mosquée de Paris somptueuse, de trouver Abdennour Bidar passionnant, etc. Donc, ce n'est pas que je sois fermé, mais, a priori, j'aurais tendance à plus facilement ouvrir le dialogue avec une femme qui n'a pas de voile. En mettant le voile, elle me dit quelque chose, cela veut dire que sa vérité essentielle est dans le coran, ce qui pour moi est intellectuellement une erreur. Il y a un peu moins de libre examen lorsqu'on discute avec des religieux ou, en tout cas, moins de potentialité d'universalisme. La laïcité n'a pas de signe, puisque c'est un principe qui englobe tous les autres. Il est à différencier de l'athéisme. Un musulman, un chrétien, un juif, etc., peut être laïc. Moi, je suis agnostique. L'athéisme me pose un problème, ce n'est pas une posture très scientifique. On n'a pas de preuve que dieu existe ; mais on n'a pas non plus de preuve qu'il n'existe pas. L'athéisme radical, c'est une croyance, le miroir inversé de ce que l'athéisme combat.

**Jean Cornil**

# A U N O M D E L A L I B E R T É D ' E X P R E S S I O N

*Depuis les attentats de Charlie Hebdo, en France, des défenseurs de la liberté d'expression ont fait l'apologie des médias. En effet, La liberté d'expression est un concept très cher à la démocratie. C'est un principe non absolu, puisque cette dernière est encadrée par la loi, notamment par des restrictions. Bien que certaines de ces restrictions semblent tout à fait légitimes, telles que celles qui sanctionnent les discours incitant à la haine, où se situe la limite et comment la définir démocratiquement ? Quelles pratiques effectives dans l'interprétation de ces dispositions dans le débat de société et de ses institutions mais aussi face aux différentes instances liées à ces enjeux ? En effet, entre le politiquement correct ou l'hégémonie d'une pensée, notamment avec le « je suis Charlie », quelle place a été laissée à ceux et celles qui, plutôt que de réagir dans l'émotivité de l'instant, ont préféré prendre du recul pour mieux analyser la situation ? La liberté d'expression, rappelons-le, signifie la possibilité de pouvoir faire entendre toutes les réflexions possibles et hétérodoxes dans la société. Etre libre de pouvoir développer un raisonnement à contre-courant et surtout, in fine, d'avoir de l'espace pour être entendu et débattre. De ce point de vue et pour lutter contre le racisme, il s'agirait de s'attacher à rendre la liberté d'expression plus disponible aux victimes collatérales des attentats, aux musulmans, ainsi qu'aux autres personnes issues de l'immigration. Il s'agirait de rendre l'information large et plurielle. Dans cette optique, et en croisant différentes approches, notre souhait est de pouvoir apporter un éclairage susceptible de donner plus de sens et de responsabilité à la compréhension comme aux pratiques liées à la liberté d'expression.*

## Un contre-courant pour ne pas renforcer les idées dominantes

Vincent Cornil



Sur le plan juridique, et comme toute liberté, la liberté d'expression est un principe qui, à la base, est garanti à destination des plus vulnérables. Ces différentes libertés résultent de victoires contre des ordres totalitaires, et constituent des garanties à vis-à-vis des totalitarismes : liberté d'association, de la presse, etc. Donc, la liberté d'expression, à priori, ce n'est pas fait pour laisser passer les idées dominantes – comme, par exemple, « celle que le politiquement correct fait taire ma liberté d'expression », qui serait de dire par exemple que je n'aime pas les musulmans ; de telles déclarations ne sont pas courageuses politiquement. La Liberté d'expression, c'est garantir le droit de dire des choses qui, par rapport au contexte politique ou économique, par rapport à l'oppression, soient courageuses. C'est par exemple, le Congolais qui va dire qu'il n'aime pas Kabila, etc. Et c'est ce principe qui, normalement, est garanti par le droit. On est maintenant dans la situation où c'est le dominant qui est en train de se plaindre, de se dire brimé dans sa liberté d'expression, de dire des lâchetés comme il le veut, quand il le veut – d'ailleurs, ils le dominant jamais été empêchés d'exprimer sa position. Associer de telles choses au combat des grands progressistes qui disaient des choses à contre-courant, en prenant des risques très importants, c'est vraiment galvauder le principe de la liberté d'expression. Au sujet de la question d'un flou, comme le note un collègue juriste, c'est un problème qui a été créé par la Cour européenne des droits de l'homme ; si les propos choquent ou blessent, il n'y a pas lieu de contourner les choses en invoquant un flou.

Ensuite, il y a la question des rapports sociaux, de la liberté d'expression sur le plan social. Si un Blanc dit « sale Noir », cela ne signifie pas que tous les Blancs sont des « pourris ». C'est encore une fois une question de position de celui qui parle. En tant que dominant blanc, ma parole, mon expression n'est pas la même, symboliquement, que l'expression de Nicha, car il faut voir d'où parle Vincent et d'où parle Nicha. Donc, quand il y a des prises de position, même dans les cas où on ne peut rien faire sur le plan juridique, nous dénoncerons toujours la responsabilisation du dominant, du journaliste, du politique, etc., qui tient des propos contribuant à la reproduction des catégorisations sociales raciales et de l'enfermement identitaire. Tout droit entraîne une responsabilité et il faut en être conscient. C'est la même chose pour l'humour. Un humoriste ne peut pas faire fi de son rapport au réel. On peut faire la même observation pour le cinéma ; par exemple, si on prend les films « black » ; on y trouve une catégorisation des gangs noirs, qui sont présentés comme des bandes de violeurs, etc. On demande d'être attentif à cela, d'éviter l'humour ou les fictions qui reproduisent préjugés et stéréotypes ; car ces choses ont des impacts bien concrets sur la vie des gens, en termes d'emploi, de logement, etc.

Notons d'abord qu'on est libre de s'exprimer à priori ; c'est à posteriori qu'il y aura sanction, après une plainte. Dieudonné, c'est un drame. C'est quelqu'un qui subit des discours racistes mais qui les reproduit, qui reprend les théories racialistes et dit faire de l'humour. Il n'y a rien d'amusant à inviter un négationniste sur scène. Il contribue à reproduire les

théories racialistes, négationnistes et antisémites ; et c'est son intention, quoiqu'il en dise. Si on le fait une fois, cela passe encore ; mais chez lui, c'est récurrent. Le MRAX ne va donc pas s'attaquer à un jugement qui brimerait soi-disant sa liberté d'expression. Et si on supprime son spectacle, ça ne me choque pas ; cela revient à mettre fin à la reproduction systématique de théories négationnistes, portées par son charisme et sa capacité à faire de l'humour sur ces bases problématiques. Concernant Charlie Hebdo, là aussi, il aurait dû y avoir des réactions. Charlie hebdo doit pouvoir dire ce qu'il a envie de dire, oui, mais il a une responsabilité ; et il aurait dû savoir que quand il tape sur les musulmans, il reproduit préjugés et stéréotypes, même si c'est sur fond humoristique. Car il le fait à

l'égard d'une population qui est structurellement victime d'un discours raciste, de discrimination et d'oppression. Ils auraient dû en avoir conscience. Bien sûr, il n'est pas normal qu'ils aient subi ce qu'ils ont subi ; et il faut rappeler le droit à dire des choses qui choquent ; mais nous regrettons qu'ils n'aient pas fait preuve de responsabilité. Ce sont deux choses différentes. Nous regrettons également l'idée « Vous êtes avec nous ou contre nous », c'est-à-dire l'idée que ceux qui ont voulu mettre le doigt sur le fait que Charlie Hebdo aurait dû faire preuve de responsabilité cautionnaient en fait la tuerie. Cette réflexion était tout à fait réductrice ; nous sommes dans des sociétés complexes, qui exigent des approches nuancées.



## Des limites à la liberté d'expression

*Edouard Delruelle*

Il n'y a pas dans un pays comme la Belgique de limites à la liberté de nos opinions. On peut avoir les opinions que l'on veut. Par exemple, on peut avoir l'opinion que la migration est dangereuse. Mais, il faut limiter la liberté d'exprimer des incitations à la haine, ou à la violence, c'est un acte plus une opinion. Le langage a deux fonctions dont l'une est de donner son opinion, mais le langage a également une autre fonction qui est de faire. Par exemple, promettre, dire « je te promets que... », c'est faire quelque chose. Lorsque l'on parle, il y a des actes positifs, mais il y a des actes négatifs, des performatifs, qui sont dangereux. Dire « mort aux juifs », ce n'est pas une opinion, c'est juste une incitation à la haine. Il faut limiter car c'est dangereux, si les paroles sont libérées, cela pousse à la violence, il y a des morts.

J'ai été à l'initiative de la condamnation de Dieudonné, car de façon palpable, on ressentait en voyant le spectacle qu'un public jeune pouvait en ressortir vraiment incité par la haine de « l'humoriste ». La liberté d'expression va jusqu'à choquer, ou même blesser les individus. Les dessins de Charlie Hebdo ont blessé, ont choqué mais ils n'ont jamais incité à la haine. Sur le plan juridique, ils ont le droit de continuer leur travail. Cependant, d'un point de vue moral, nous ne sommes plus dans le monde de 68, tous les dessins sont disponibles sur internet pour des gens qui n'ont pas la même culture. Vous et moi n'avons pas non plus cette culture soixante-huitarde. Ils ont sans doute sous-estimé le fait que leurs dessins pouvaient être mal compris ou manipulés par des fanatiques.



## La liberté d'expression est une responsabilité

*Christine Kulakowski*

Savoir s'il y a une limite à la liberté d'expression est une question très sensible. Je vais parler en mon nom plutôt qu'en tant que représentante du CBAI ; la liberté d'expression est une valeur en soi, mais pas une valeur absolue – je pense par exemple à ce qui tourne autour de Charlie Hebdo – mais je ne veux pas faire de généralisation. Au nom de la liberté d'expression, Charlie Hebdo a le droit de s'exprimer, en tant que journal satirique. Mais s'il ne relie pas cette liberté d'expression au contexte dans lequel il agit, cela devient plus nocif qu'autre chose. Si on sait que, pour une raison ou une autre, une partie de la population se considérera comme insultée si on représente Mohammed et si on le tourne

en dérision, je trouve qu'être responsable consiste à en tenir compte. Ce qu'ils n'ont pas fait. Mais c'est une question très complexe. Cela, en ce qui concerne les pays démocratiques. Pour ce qui est des dictatures, là, les limites à la liberté d'expression ne sont pas acceptables, car on ne peut pas accepter qu'on interdise les critiques, quand des gens sont jetés en prison pour des raisons politiques. Il faut faire la distinction. Pour Dieudonné c'est un peu la même chose ; s'il développe des arguments qui attisent la haine des autres, il faut mettre des limites. Mais la frontière est très subtile et c'est très compliqué.

## Limiter ou censurer, un flou dans la distinction



Frédéric Olders

Je constate qu'un humoriste ou un polémiste comme Dieudonné ne peut pas faire son discours, son humour, pour des raisons x et y. Par contre, un polémiste comme Eric Zemmour peut totalement le faire. Il me semble donc qu'on favorise un certain type de discours. Clairement, il y a des gens qu'on entend plus que d'autres. Ça se voit dans la presse, et dans les médias en général. D'une certaine manière, c'est une forme de censure, même si Dieudonné, sous couvert d'humour, cache une idéologie. Il se cache sous couvert de l'humour pour faire quand même passer des messages qui sont plus politiques que franchement humoristiques. Mais je n'aime pas trop le fait qu'on interdise. Le spectacle de Dieudonné n'aurait pas dû être interdit parce que si le bourgmestre qui a décidé de l'interdire voulait vraiment faire du tort à Dieudonné, c'était certainement pas comme ça qu'il fallait faire. Il fallait justement le laisser faire son spectacle. Le fait qu'on l'interdise, pour plein de gens, ça veut dire qu'il a raison. Donc ça les renforce dans la conviction qu'il a raison. « On veut le faire taire parce qu'il dit une vérité qui dérange ». Ça, je suis persuadé qu'il y a plein de gens qui le pensent. Donc là, on a donné de l'eau au moulin, à la cause Dieudonné. De toute façon, je suis plus dans l'optique de Voltaire : « je ne suis pas d'accord avec vous, mais je donnerais ma vie pour que vous puissiez le dire ». Voilà, je suis assez d'accord avec ça. Tout le monde doit pouvoir dire ce qu'il pense. Ce qui n'est pas forcément le cas chez nous. On peut

penser ce qu'on veut, mais on ne peut pas forcément dire ce qu'on veut. Autant qu'ils le disent et qu'on puisse avoir des débats contradictoires avec d'autres gens.

Car c'est par le débat qu'on va prouver que ce que disent de telles personnes est aberrant. En les censurant, on leur donne du poids, on légitime finalement leur démarche, en faisant des victimes de la censure, ce qui donne aussi l'impression à beaucoup qu'ils disent des choses importantes, sans quoi on ne les censurerait pas, pourrait-on penser. Dans ce sens, pourquoi des gens qui disent des choses censées être des aberrations, selon le pouvoir, sont censurés ? Ça donne l'impression à beaucoup de gens qu'il y a quelque chose à cacher.

De toute façon, on peut penser ce qu'on veut. Donc, si quelqu'un veut penser de manière négationniste, on ne peut pas l'emprisonner pour ça. Maintenant, s'il le dit, c'est autre chose, il ne doit pas être emprisonné mais oui je pense, qu'on pourrait faire des restrictions ciblées. P. ex., dire à une rescapée des camps de concentration qu'ils n'ont jamais existé, qu'elle est stupide et que son pyjama lui a coûté cher, je peux comprendre que cela soit sanctionné par la loi. Mais, le problème, c'est notamment qu'on a tendance à faire des restrictions pour certains sujets et par pour d'autres. Et ça peut toujours être une porte ouverte à plus de restrictions encore, et à des atteintes aux libertés censées être fondamentales.

## *Ils ont dit aussi...*

Il ne faut pas une règle trop puissante pour limiter la liberté d'expression, car le problème c'est la qualification de l'expression. Certains humoristes sont parfois condamnés alors qu'il faut prendre en compte le contexte dans lequel le propos a été tenu. Cette limite doit être claire et doit être interprétée par les tribunaux, car un propos à première vue raciste dans le contexte peut s'avérer être tout le contraire. La loi doit encadrer la liberté d'expression. Il ne faut pas laisser la libre parole s'autoréguler, sinon jusqu'où peut-on aller ? Mais c'est bien là tout le problème : pensons au débat des lois mémorielles : est-ce que l'histoire doit être interprétée par la loi du présent ? Là, je suis très prudent, mais je ne pense pas qu'on puisse tout dire ou écrire, sans pour autant tomber dans le politiquement correct.

**Jean Cornil**

La liberté d'expression à l'école doit être absolue. C'est au professeur à déconstruire les idées chez ses élèves tel que des propos racistes ou haineux. Ne pas laisser un adolescent s'exprimer en classe ne fera de lui qu'un adulte qui aura laissé fermenter en lui une idée qui aurait pu être discutée avec des adultes.

**Ridouan Benayad**

Une limite à ne pas franchir, pour moi, c'est l'interdiction de la parole aux ennemis de la liberté d'expression. En France, en Belgique, avec notre histoire et notamment celle du christianisme, il y a une tradition de caricature, notamment de caricature du christianisme, qui maintenant s'applique à d'autres domaines. Nous sommes moins choqués que d'autres face à des positions blasphématoires ou outrancières. Chacun peut dire tout ce qu'il souhaite, pourvu que ce soit légal, mais il y a des nuances. Choquer est parfois salutaire, parfois inutile. Mais personne ne fait dans la nuance en tuant.

**Alice Botquin**

Pouvoir dire ce qu'on veut, c'est très bien, choquer aussi, c'est très bien, je le fais souvent et avec plaisir. Mais j'ai toujours peur quand on revendique constamment un concept tel que la liberté d'expression ou plus précisément le droit de choquer. Pour moi, c'est signe de danger. Alors je cherche ce que je ne vois pas et ce n'est pas une tâche facile. Or, c'est le plus important : ne pas s'arrêter au show qu'on nous montre, aller voir en coulisse et même en dehors de la salle, si je puis dire. Je suis pour la liberté d'expression et je sais qu'il y a des choses à encadrer. Mais est-ce vraiment la liberté d'expression qu'il faut encadrer ? Je ne sais pas. Peut-être faut-il travailler moins contre mais travailler plus pour (et pas dans un sens fleur bleue) mais pour une parole fondée, réflexive et qui prend appui sur des faits et du vécu, vécu notamment objectivé avec, par et pour les autres. Mettre en place des débats réellement réflexifs à la télévision (où chaque interlocuteur a le temps de poser une idée) et pas du marchandage d'opinions toutes faites et d'analyse à deux francs à la Finkielkraut.

**Sophie**

## ÉCOLE, ÉDUCATION, SOCIALISATION ET C I T O Y E N N E T É

*Quel projet voulons-nous donner à l'école, quelle direction lui faire prendre pour que la nouvelle génération s'implique dans le processus d'acquisition de Connaissance, de Savoir, d'Ouverture et de Responsabilité ? L'école, pour être un rempart contre le racisme, devrait pouvoir prendre en compte toute la diversité des humains. Ne pas définir son programme en fonction d'un individu normé, de classe moyenne, mais prendre en compte toutes les intelligences, toutes les origines et toutes les cultures, avec les multiples aspects et habitus des individus qui les composent. S'ouvrir pour ouvrir les esprits. Comprendre et inclure pour inciter à connaître. Le racisme des individus peut s'apprendre très tôt et, dès lors, il s'agit de le combattre à la base, c'est-à-dire dans la tendre enfance et tout au long du parcours scolaire. À cet égard, l'école peut être un exemple, à l'instar des parents, incitant les enfants à suivre le chemin du respect et de l'égalité de toutes et de tous. Dans ce sens, il s'agirait de pousser la réflexion non seulement sur les aspects méthodologiques mais également sur la formation de nos professeurs, le contenu des cours et la place de l'élève. Nous avons approché plusieurs profils et expertises, afin de réinterroger avec eux l'étendue du rôle de l'école dans le processus éducatif et citoyen.*

## L'école, un lieu à retravailler dans la lutte contre le racisme

*Christine Kulakowski*



L'école, comme la famille, est un lieu de socialisation et d'éducation. Elle fait donc partie des premiers lieux où la différence de l'autre peut être mise en avant, soit d'une manière éveillant plutôt la peur, soit d'une manière éveillant l'intérêt, le sentiment que la différence fait partie de la richesse de l'humanité.

Depuis des années, on demande que les cours d'histoire tiennent compte de la diversité humaine, de l'histoire faite de migrations et d'exils. La Belgique est d'ailleurs un pays d'immigration ; il a été forgé par sa diversité, même avant la deuxième guerre mondiale. Le problème c'est qu'on n'en parle pas, dans le programme scolaire. Dans l'association, avec Anne Morelli, on s'est beaucoup battus pour ça, pour qu'il y ait des manuels sur lesquels les enseignants puissent s'appuyer, etc. Mais le combat est à continuer. Le système éducatif belge est inégalitaire, même indépendamment des personnes d'origine étrangère. L'école est plutôt conçue pour les individus avec un certain capital social et culturel, c'est-à-dire pour la classe moyenne. Ceux qui n'en font pas partie sont moins soutenus. C'est donc plus une question de classe sociale que de différence d'origine

communautaires. Il y a certes une relative mobilité sociale dans l'immigration ; dans les deuxième et troisième générations, on trouve des ministres, des médecins, des ingénieurs. Cependant, globalement, la majorité des personnes dites d'origines étrangères font partie des classes sociales qui ont un capital social et culturel plus faible. L'école est un lieu qui doit inclure plutôt qu'exclure au nom d'une soi-disant neutralité. Personnellement, je pense que la neutralité, cela n'existe pas. On n'est jamais neutre ; l'État peut être neutre, oui, mais l'école doit partir de la diversité des élèves, de ce qu'ils peuvent porter comme questions, comme interpellations. Et les enseignants ont à les accompagner dans leur réflexion. Leur rôle d'enseignement comprend le débat avec des élèves sur des questions sources de tensions. Ils doivent inclure plutôt qu'exclure. Il n'y a aucune raison d'exclure une fille qui dit « Allahu Akbar ». Par contre il faut travailler avec elle pour savoir pourquoi elle le dit, comment elle le dit, qu'est-ce que ça signifie pour elle ; ça, c'est le rôle des enseignants. Aujourd'hui, elle dit « Allahu Akbar » mais hier, elle disait « fils de pute ». Pour moi, c'est la même chose.

# Refonder l'enseignement et la formation des professeurs

Frédéric Olders



L'école ne joue pas son rôle dans la lutte contre le racisme. Il faudrait la refonder complètement. J'ai par exemple le souvenir d'un professeur de religion qui nous expliquait la théorie de l'évolutionnisme des religions comme une vérité absolue. Or, c'est une théorie qui est raciste, à la base. Il faudrait donc refonder le système d'enseignement et surveiller les professeurs, ce qu'on ne fait pas assez, je pense, contrairement à ce qu'on dit. Je suis certain qu'il y a énormément d'enseignants qui sont racistes, sans qu'on s'en rende compte, et sans qu'ils en soient conscients eux-mêmes ; car dans leur façon de parler, de montrer le monde où l'on vit, il y a des éléments racistes – sans que ce soit associé pour autant à de la malveillance. Il faudrait donc déjà travailler là-dessus. Un autre point important, ce sont les cours d'histoire. Il faudrait montrer ce que c'est que l'immigration et pourquoi les gens immigrer. Parler notamment de l'immigration américaine, car dans ce cas, ce sont des Européens qui ont migré massivement vers un autre pays. Expliquer aussi la colonisation et ses conséquences. Expliquer peut-être aussi des théories qui montrent qu'en France, il y a beaucoup d'immigrés, qui viennent, je pense, majoritairement, des anciennes colonies

françaises. En Belgique, je crois qu'il y a beaucoup de Congolais, ce n'est pas pour rien. Il s'agirait donc d'expliquer les raisons, les causes des migrations, leurs contextes. De montrer qu'il y avait des opérations de publicité, dans les campagnes, au Maghreb, qui disaient : « venez en Belgique, c'est un pays merveilleux ». Et donc que les migrations sont bien souvent des choses voulues et promues par les pays d'accueil. Autre point dont je voudrais parler : les cours de religion. Je pense qu'il faudrait plutôt des cours de droit, de morale ou de philosophie. Pour moi, la religion n'a rien à faire à l'école. C'est du domaine privé. Nous avons déjà le catéchisme, en Belgique. Même s'il existe ce qu'on appelle l'enseignement libre, comme on dit – certainement moins libre que l'autre –, on ne devrait pas pouvoir donner des cours de religion, même dans cet enseignement-là. Car de toute façon, la morale et la façon de gérer les écoles concernées sont basées sur l'esprit catholique. Les cours de religion, ça date du siècle passé, je suis désolé. Au 21ème siècle, il est temps de changer.

## Formation fonctionnelle ou formation citoyenne ?

Guy Fays



Notre école, je pense, a eu ce rôle un moment de préparer les individus à la vie citoyenne. Or, aujourd'hui, l'école est plus vue comme une préparation à la vie économique et non à la vie citoyenne. Apparemment, dans le pacte d'excellence, on ne parlerait plus d'éducation mais de formation d'opérateurs ; l'école s'oriente plus vers le monde de l'entreprise, spécialement dans les filières techniques et professionnelles. Je pense qu'il y a une dérive dans la manière dont l'école est conçue. Plutôt que des travailleurs, ce sont des citoyens qu'il faut former. Cela pourrait permettre de percevoir les enjeux sociétaux différemment et donnerait des outils pour déceler la propagande, spécialement la propagande de la politique de droite. Créer un slogan qui touche les gens, c'est facile, c'est ce qu'il y a de plus individualiste, ce qui fait vibrer l'animalité des sentiments primaires, c'est-à-dire ce qui touche à l'instinct de survie. En général, les racistes arrivent à distiller ces slogans qui attaquent cet instinct de survie. De plus, politiquement, aujourd'hui, on est dans une société qui favorise l'émergence de l'individualisme, on glorifie celui qui a réussi à devenir riche.

Autre problématique : l'école ne doit pas être un lieu de propagande, quelle qu'elle soit. Elle doit avoir pour principe une forme de neutralité, donc garantir le fait que chacun soit libre dans ses convictions ; on doit donc justement faire ce travail d'explication des convictions des uns et des autres. Je ne suis

pas favorable à ce que, dans l'école publique, il y ait un affichage de signes religieux convictionnels. L'école est neutre politiquement, philosophiquement ; et cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas respecter la personne mais la neutralité c'est aussi une règle, ce n'est pas du laisser-faire. Chez nous, à l'école on y vient pour apprendre et pas pour faire œuvre de prosélytisme. Bien sûr, comme la justice et les services publics, l'école est inévitablement un reflet de la vision politique que l'on peut avoir à un moment donné. Forcément, puisque tous ces services émanent de l'État. État qui fonctionne avec des partis politiques qui impriment une certaine vision des choses. Donc, oui, forcément le service public est un service « politique », il est teinté d'une forme de philosophie politique. Pourquoi est-ce qu'à un moment donné on a créé la Sécurité sociale ? ... Mais en Belgique, on n'est pas monopartite ; on a donc une forme d'équilibre ; mais aujourd'hui, avec un gouvernement plus à droite, on conçoit le service public d'une autre manière qu'il y a quelques années. On y utilise de plus en plus les termes du management et des entreprises, ce qui revient à teinter le domaine public d'une certaine idéologie.

En somme, concernant l'école, oui, elle a une certaine teinte politique, mais ni de gauche, ni de droite, parce que le monde politique l'a voulu comme ça. Et nous gardons cette volonté de conserver cette neutralité de l'école.

## *Ils ont dit aussi...*

Je suis d'avis qu'il faut pouvoir tout expliquer, tout apporter, du cours de religion au cours des religions, etc. Le savoir permet d'avoir les outils pour comprendre et ne pas tomber dans des pièges. Le communautarisme, ce n'est pas bon ; et l'extrême-droite renforce ces idées-là. Il faut donner aux jeunes les moyens de rencontrer d'autres jeunesse. Il faut revoir tout le contenu des matières, se mettre à la page, être en phase avec son temps, pour accrocher les gamins, leur donner envie de s'ouvrir sur le monde, etc. Mais pour ça, il faut se donner les moyens ; et ce n'est pas ce que l'Etat fait.

***Youssef Handichi***

L'école doit avoir un rôle central dans la lutte contre le racisme. Elle est essentielle pour faire diminuer ce phénomène par la connaissance et la rencontre des différences. Elle doit rassembler les différences. Mais l'école ne remplit pas ce rôle. Je voudrais une autre structure de l'éducation et des cours d'histoire. Créer d'abord un honnête homme, plutôt qu'un homme aux multiples compétences. Mais le débat sur l'école ne se fait jamais sur les matières.

***Jean cornil***

Le niveau d'éducation qui donne la capacité d'ouverture à l'autre est toujours favorable à la minimisation des différences entre les individus. Plus on est éduqué, plus on a l'occasion de faire des rencontres. L'éducation est un moyen de lutter contre le racisme. Ce qu'il faut combattre, ici – combat dans lequel l'école peut fortement contribuer –, c'est le processus d'essentialisation et de réduction de l'autre.

***Alice Botquin***

L'école doit évoluer. Je suis pour la suppression du cours de religion et son remplacement par un cours de philosophie et de citoyenneté. Les enfants doivent étudier la sociologie et l'histoire des religions. Cela doit s'étudier comme la géographie ou comme toute autre matière. L'objectif est de connaître autre chose que les stéréotypes que l'on a les uns sur les autres. L'école est un lieu de savoir, de connaissance, ce n'est pas un lieu de croyance.

***Edouard Delruelle***

Pour être acteur de lutte contre le racisme, l'école doit être un lieu de rencontre et de débats. Mais aussi un lieu mixte, où l'altérité serait perçue comme une richesse et non plus un vase clos où on se retrouve « entre nous ». Il faut une mixité sociale, culturelle, ethnique, aussi bien chez les élèves que dans le corps professoral. Je suis d'ailleurs assez favorable à l'idée de Catherine Moureaux concernant une meilleure étude des histoires des différentes cultures composant la réalité de la société belge.

***Ridouan Benayad***

On considère comme du racisme le fait d'orienter plus facilement des immigrés vers les branches techniques et professionnelles. C'est en effet lié aux préjugés ; le prof se projette dans la vie de l'étudiant, il essaye de trouver ce qui est le mieux pour lui. Le même phénomène a existé vis-à-vis des filles, d'ailleurs ; on pensait vraiment leur donner le meilleur avenir en leur faisant faire de la couture ; cela a changé, mais il a fallu beaucoup de temps. Est-ce du racisme ?

***Marcel Rémon***



# ème Edition

## Cinéma des Cultures

24

25

26

27 **Avril 2017**

Projections  
Animations  
Débats  
Thématiques  
Découvertes  
Rencontres

*Une passerelle pour le débat de société*



## **PluriCité**

Le bimestre de Carrefour des Cultures asbl

Adresse de contact :

avenue Cardinal Mercier, 40, à 5000 Namur

Tél. : 0032(0)81/41.27.51

e-mail : [info@carrefourdescultures.org](mailto:info@carrefourdescultures.org)

site Internet : [www.carrefourdescultures.org/](http://www.carrefourdescultures.org/)

Avec

le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
et de la Région Wallonne

